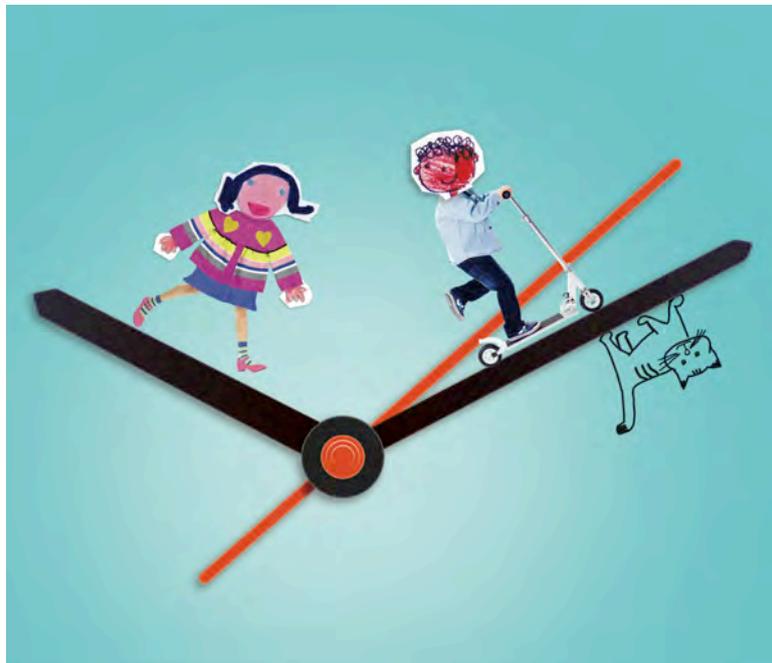


Enfance & Familles d'Adoption

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014



© Enfance & Familles d'Adoption, 2015

Enfance & Familles d'Adoption
221 rue La Fayette
75010 Paris
Tel : 01 40 05 57 70
secretariat.federation@adoptionefa.org

www.adoptionefa.org

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

I – LA VIE DE LA FÉDÉRATION

- 1 – Le mouvement Enfance & Familles d'Adoption**
- 2 – La trésorerie**
- 3 – Le secrétariat général**
- 4 – Les formations**
 - 4.1 Les formations internes
 - 4.2 Les formations à destination des parents ou postulants
 - 4.3 Les formations professionnelles
- 5 – Le colloque *Construire un projet d'adoption pour les enfants grands***
- 6 – Les publications**
 - 6.1 La revue *Accueil*
 - 6.2 Les autres publications
- 7 – La communication externe**
 - 7.1 Le site Internet public
 - 7.2 Facebook
 - 7.3 La newsletter
 - 7.4 Les groupes publics de discussion et le forum
 - 7.5 Les contacts Presse

II – L'ÉCOUTE ET LE SOUTIEN AUX FAMILLES ET AUX ADOPTÉS

- 1 – La vie des familles**
 - 1.1 L'accompagnement des familles au sein d'EFA
 - 1.2 La santé
 - 1.3 La scolarité et l'enquête « Adolescence, adoption et orientation »
 - 1.4 EFA, une association familiale
- 2 – L'accompagnement des adoptés : un groupe « origines »**
- 3 – Les questions juridiques**

III – L'ADOPTION : ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES

- 1 – Les évolutions législatives**
- 2 – Les enfants en France**
 - 2.1 Le suivi des pupilles de l'État
 - 2.2 Enfants en recherche de famille (ERF)
- 3 – L'adoption internationale**
 - 3.1 L'actualité de l'adoption internationale
 - 3.2 Au sein d'EFA
 - 3.3 Les relations avec les acteurs français de l'adoption internationale

IV – L'IMPLICATION INSTITUTIONNELLE ET PUBLIQUE D'EFA

- 1 – Le Conseil supérieur de l'adoption**
- 2 – Le Conseil national pour l'accès aux origines personnelles**
- 3 – Les rendez-vous institutionnels**

CONCLUSION

Annexe 1 : Récapitulatif des interventions et participation de l'équipe fédérale

Annexe 2 : Récapitulatif des interventions et des réunions institutionnelles

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



2014 aurait dû être l'année de l'adoption avec le projet de loi Famille. La ministre en charge de ce dossier semblait convaincue par les préconisations d'EFA, développées à partir du livre blanc, *Repenser l'adoption en France – Propositions d'Enfance & Familles d'Adoption* : l'accompagnement indispensable des familles avant, pendant et après l'adoption ; une information et une préparation adaptées des candidats à l'adoption ; la nécessité de réaliser un bilan d'adoptabilité pour chaque enfant pupille de l'État, de les préparer et les accompagner vers l'adoption. Tous ces points devaient figurer dans la loi Famille, ce ne fut malheureusement, encore une fois, qu'un faux espoir : le 3 février 2014, tandis que la ministre clôturait notre colloque sur l'adoption des enfants grands, elle annonçait la suspension du projet de loi Famille.

Les rapports commandés par la ministre ont toutefois été publiés à l'initiative de leurs rapporteurs. EFA a participé au colloque organisé en avril par Irène Théry sur les origines et à celui organisé en juin par Adeline Gouttenoire sur la protection de l'enfance et l'adoption.

Dans le même temps, EFA était auditionné par la commission des Affaires sociales du Sénat et plus particulièrement par les sénatrices Dini et Meunier qui rendaient en juin un rapport sur la protection de l'enfance. Malheureusement peu de points sur l'adoption et, surtout, aucune préconisation sur les questions de l'accompagnement et de la préparation des enfants et des postulants n'y étaient introduits. La proposition de loi qui en découle est conforme au rapport mais bien en deçà des espoirs qu'EFA avait pu formuler, appelant de ses vœux une véritable réforme de l'adoption.

Il apparaît que seuls les acteurs de l'adoption, professionnels ou bénévoles, sont convaincus de la nécessité de cette réforme.

Autre fait dommageable, le silence opposé à la demande d'EFA d'une nouvelle rédaction de l'article prévoyant l'admission des enfants au statut de pupilles de l'État. Le texte dans sa rédaction actuelle pourrait avoir pour conséquence l'absence de placement en vue d'adoption par les Conseils de famille de tous les enfants pupilles de l'État. L'incertitude liée à l'absence de notification de cet arrêté aux personnes concernées et l'éventuelle remise en cause des adoptions qui seraient prononcées sera source de contentieux extrêmement douloureux.

L'année 2014 a également été marquée par le procès en appel de l'Arche de Zoé où EFA était partie civile. La condamnation en appel a été décevante même si elle a rappelé que toute activité d'intermédiaire à l'adoption doit s'inscrire dans un cadre légal. En revanche, la cour d'appel n'a pas retenu le motif de tentative d'entrée ou de séjour de mineurs en situation irrégulière, pour lequel l'association Arche de Zoé et ses dirigeants avaient également été condamnés en première instance. On ne peut que regretter, comme l'avait souligné Danielle Housset, présidente d'honneur d'EFA, lors du procès de 2013, que « les plus grandes victimes... [soient] les enfants qui, une fois encore, font les frais de la folie, de la mégalomanie, de l'inconscience ou de la manipulation des adultes ».

Au sein d'EFA, l'année a été marquée par la publication des premiers résultats très prometteurs de l'enquête « Adolescence, adoption et orientation » qui permettront de dégager des pistes de travail pour les années à venir. Un colloque international sera organisé sur ce thème en juin 2015.

D'autres faits marquants sont décrits tout au long de ce rapport d'activité. Ils illustrent le double rôle d'EFA : être proche des familles et de leurs préoccupations grâce au travail de terrain des associations départementales et garder un certain recul pour rester porteur d'une éthique de l'adoption garante de l'intérêt premier de l'enfant.

Nathalie Parent

Présidente d'Enfance & Familles d'Adoption

I – LA VIE DE LA FÉDÉRATION

Le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation s'établit à 7 273 familles sur un ensemble de 92 associations couvrant 95 départements soit une baisse de 6 % par rapport à 2013.



1 – LE MOUVEMENT ENFANCE & FAMILLES D'ADOPTION

> La fédération : une équipe de bénévoles et de collaborateurs salariés

Le conseil d'administration fédéral compte une équipe de bénévoles composée de 12 administrateurs élus, de 13 membres associés et de 5 personnes-ressources. À l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration a élu sa présidente, Nathalie Parent. Il s'est réuni à cinq reprises et a poursuivi ses missions.

Dans l'équipe de salariés, Leïla Hafed tient le secrétariat de la fédération, Béatrice Zanetti effectue la saisie de la comptabilité et s'occupe de la logistique des formations. Frédérique Le Floch assure le secrétariat de rédaction de la revue *Accueil* et de certains documents officiels.

Sandrine Dekens, psychologue, poursuit sa fonction de coordinatrice du service ERF, assistée, deux matinées par semaine, par une secrétaire, Carine Vincent, et plusieurs bénévoles, dont Karine Nivelais, chargée de l'animation du réseau des correspondants départementaux.

En lien avec le bureau, Marie-José Chaury, directrice, contribue à la mise en œuvre, au suivi et au développement des actions fédérales et coordonne l'organisation et le suivi des actions de formation à destination des associations départementales ou des professionnels concernés par l'adoption.

> Les listes internes de diffusion et le site interne

La liste Lirefa, destinée aux responsables des associations départementales, favorise la diffusion de l'information et une plus grande cohérence entre liste de diffusion et site privé (1 008 messages échangés). D'autres listes internes existent comme celle de l'équipe Adoption internationale (962 messages échangés) renforçant l'action d'EFA dans ce domaine mais également des listes dédiées (colloque 2014, colloque 2015) qui ont une durée de vie limitée puisque liées à une manifestation spécifique.

Avec plus de 6 000 visites pour 25 000 pages, le site interne reste un outil indispensable en matière de transmission et d'archivage des informations à l'usage des associations départementales et de la fédération. La liste Lirefa complète ce dispositif en annonçant la mise en ligne des documents. Le développement et le suivi technique du site ainsi que la mise en ligne des articles et des mises à jour sont assurés par Éric Losego.

> La journée des responsables départementaux (JRD)



La JRD s'est déroulée le 18 mai dans la magnifique salle d'honneur de la mairie du 10^e arrondissement de Paris. Un grand nombre de responsables d'associations départementales étaient présents pour participer à cet événement essentiel dans la vie de notre mouvement. Les échanges et les prises de position qui en découlent servent de base de travail sur certains sujets et permettent de soutenir ou maintenir les actions en cours ou d'envisager d'en entamer d'autres.

Après un point d'actualité et l'accueil des présidents d'associations départementales nouvellement élus, la journée s'est organisée autour plusieurs points : point d'étape et premiers résultats de l'étude « Adolescence, adoption et orientation » (cf. 1.2, p. 14) ; le service Enfant en recherche de famille ; Accompagner les familles et les postulants ; les formations et les

besoins des associations départementales avec un travail en trois ateliers. Ces ateliers ont fait l'objet d'une restitution en plénière et ont débouché sur des propositions fournissant une base de réflexion à la commission Formations afin d'adapter les actions de formation aux besoins des associations départementales et les contraintes de la fédération.

> Des interventions thématiques

Les membres de l'équipe fédérale sont intervenus à 27 reprises dans diverses associations départementales (voir annexe 1) et à 8 reprises dans des associations extérieures ou des organismes institutionnels (voir annexe 2). Une adresse mail dédiée permet de rationaliser la gestion de ces interventions.

2 – LA TRÉSORERIE

La commission finances est composée de Marie-José Chaury, directrice, Nathalie Parent, présidente, Mathilde Chedru et Anne-Marie Quantinet qui assurent respectivement les fonctions de trésorière et trésorière adjointe, Béatrice Zanetti, comptable, et Francis Sala, secrétaire général. La commission s'est réunie une dizaine de fois dans l'année afin de travailler sur les aspects financiers, comptables et administratifs relatifs à la gestion courante de l'association.

Les actions suivantes ont été engagées ou poursuivies :

- suivi du budget 2014 avec un point à fin août,
- aménagement de la comptabilité analytique,
- recherche et souscription à une mutuelle pour les salariés non cadres qui n'en bénéficiaient pas,
- point sur la procédure informatique et l'organisation des sauvegardes,
- recherche d'un nouveau logiciel comptable,
- mise en concurrence de cabinets comptables, et fin de la collaboration avec le cabinet Fiducial prévue pour début 2015.

La commission finances poursuit par ailleurs :

- son travail d'analyse des comptes et de recherche d'équilibre budgétaire,
- son travail de gestion quotidienne des autorisations, règlements, encaissements, suivi des placements et donc de la trésorerie,
- son travail de rationalisation des procédures.

La commission mécénat, créée en 2013 essentiellement autour de Marie-José Chaury et Gisèle Pajot, n'a pas encore trouvé de mode de fonctionnement satisfaisant, ses membres étant peu disponibles. L'objectif de trouver de nouvelles sources de financement est renouvelé pour 2015.

3 – LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Cette année, Éric Losego a rejoint Francis Sala pour partager le poste de secrétaire général. Les secrétaires généraux ont en charge toutes les questions inhérentes au formalisme imposé par la tenue des conseils d'administration. Ils ont aussi comme fonctions, l'actualisation du site privé et des tâches organisationnelles lors d'événements comme la JRD ou les assemblées générales.

Les secrétaires généraux, en collaboration avec les trésorières, animent et contribuent aux formations spécifiques destinées aux présidents, secrétaires et trésoriers des associations départementales.

Le secrétariat général a aussi apporté, tout au long de l'année, son soutien informatif et technique à de nombreuses associations qui ont sollicité une aide de la fédération.

4 – LES FORMATIONS

4.1 Les formations internes

Cette année, 283 administrateurs (221 en 2013) de 57 associations départementales ont participé à l'une des 19 sessions (15 en 2013) de formation mises en place par la fédération, 11 à Paris et 8 en province. Le plan de formation a été structuré comme l'année précédente autour de trois niveaux de formations axées sur les différentes missions réalisées par les acteurs du mouvement et de deux modules de « technique de gestion de la vie associative ».

- Niveau de base : le module « Bienvenue à EFA », créé en 2013, a été organisé 6 fois dont 5 fois en région et une fois à Paris. Il a été suivi par 80 bénévoles de 24 départements.
- Approfondissement : Accompagnement des postulants (1) ; Écoute et animation de groupes (1).

- Perfectionnement : journée de représentants en Conseil de famille ; journée des référents Accompagnement des familles ; journée des correspondants ERF ; Conseil de famille (2), Réorienter un projet vers un enfant différent (1) ; Favoriser la réussite scolaire (1) ; se former à l'écoute téléphonique (1).
- Vie associative : Secrétaires et Trésoriers (1), Nouveaux présidents (1).

4.2 Les formations à destination des parents ou postulants

Les journées de formation à la parentalité s'adressant à des postulants ou à des familles adoptives ont été suivies par 114 participants dans plusieurs départements (Moselle, Rhône, Vienne, Ariège) et à Paris, au cours de huit ateliers. Par ailleurs, deux stages de réflexion pré-adoption ont été proposés à Nancy pour 27 postulants.

4.3 Les formations professionnelles

Le colloque *Construire un projet d'adoption pour les enfants grands* a réuni 191 personnes (dont 76 membres de Conseils généraux, 11 bénévoles d'OAA et 51 bénévoles d'associations départementales).

Les formations à destination des professionnels se sont déroulées :

- dans les locaux de la fédération (formation programmée) : « L'Adoption d'enfants à besoins spécifiques : de l'adoptabilité au suivi post-adoption » pour 20 participants de Conseils généraux ;
- sur site :
 - o Conseil général du Finistère : « Amélioration des pratiques professionnelles dans le cadre des adoptions d'enfants à besoins spécifiques » (3 jours) ;
 - o DDCS de l'Eure : « Pupille de l'État et Conseil de famille » (1 jour) ;
 - o Conseil général des Pyrénées-Atlantiques « Comprendre le vécu des familles afin de préparer et évaluer des postulants à l'adoption d'enfants grands » (1 jour).

5 – LE COLLOQUE « CONSTRUIRE UN PROJET D'ADOPTION POUR LES ENFANTS GRANDS »



Ce colloque, organisé le 3 février à Paris, a réuni des professionnels de l'enfance, des travailleurs sociaux, des responsables EFA, des adoptés, et des thérapeutes.

La matinée a été consacrée aux enfants adoptables et à leurs besoins tant en France qu'à l'international. Lors des différentes interventions, ont pu être abordés les parcours de ces enfants et, en miroir, les parcours des postulants, les freins rencontrés tant au niveau institutionnel qu'au niveau des projets parentaux, mais également les ressentis des adoptés face aux discontinuités de leurs parcours.

L'après-midi a été dédié à l'accompagnement des enfants et des parents, en France et à l'étranger, mais aussi à celui, indispensable lors de changement de statut, des familles d'accueil devenant familles adoptives.

Ce colloque a également été marqué par l'intervention, en début de matinée, de Marie Derain, défenseuse des enfants, et par celle de Dominique Bertinotti, ministre de la Famille, qui a clôturé cette journée. Il s'est malheureusement terminé sur l'annonce de la suspension de la loi Famille.

6 – LES PUBLICATIONS

6.1 La revue *Accueil*

Publiée depuis 1969, la revue *Accueil* paraît quatre fois par an, dans la continuité du travail des équipes précédentes.

> Programmation 2014 et 2015

Les numéros parus en 2014 ont été consacrés à : *Adoption(s) en souffrance* (n° 170), *L'estime de soi* (n° 171), *L'adoption face à la maladie et au handicap* (n° 172), *Le temps de grandir* (n° 173).

Les quatre numéros de l'année 2015 traiteront les thèmes suivants : *Identité et appartenance(s)* (n° 174), *Abandon et sentiment d'abandon* (n° 175), *Quand les adoptés deviennent parents* (n° 176) et *Le devenir des adoptés* (n° 177).

> **Accueil : un lieu d'expression ouvert**



La revue est un lieu d'expression de la philosophie d'EFA, à travers des témoignages, des relations d'expériences, des réflexions... Au fil des numéros, cette philosophie s'exprime aussi en ouvrant les pages à d'autres points de vue. La revue a ainsi le souci d'accueillir des intervenants extérieurs et des textes qui font davantage débat, qui proposent d'autres perspectives, d'autres ouvertures. *Accueil* se doit de donner une image dynamique de la présence de l'adoption dans la société, de ses enjeux, de ses apports pour l'enfance délaissée.

Lien indispensable avec les associations départementales et les adhérents, *Accueil* est un vecteur de communication important vers l'extérieur pour promouvoir l'éthique, les missions et les actions d'EFA. Dans ce contexte, la revue essaie de fonctionner de façon complémentaire avec le site et les autres publications.

Son tirage moyen est de 8 200 exemplaires, elle est distribuée aux abonnés, aux professionnels et aux institutions. Seule revue en France entièrement consacrée à l'adoption, elle est aussi bien connue, au-delà de nos frontières, dans le monde de l'adoption.

Le comité de rédaction est composé de cinq personnes : Geneviève Miral, Carine Boudesocque-Dubois, Janice Peyré, Aubeline Vinay, Claire Tridon, rédactrice en chef, et la secrétaire de rédaction, Frédérique Le Floch. Marie-José Chaury apporte son aide technique au comité de rédaction.

Hervé Bullier assure le routage de la revue. Après quatre années de fonctionnement, plus de 96 % des associations ont choisi le routage centralisé.

> **Une revue en mouvement**

La nouvelle formule d'*Accueil* a permis de renforcer son identité. Renouvelée sur le fond et la forme, *Accueil* allie au mieux accessibilité et consistance, lisibilité et qualité de la réflexion. L'ouverture faite à l'actualité de l'adoption et à celle des associations départementales permet à ces dernières de mieux investir la revue, elle a favorisé de nouvelles collaborations. Une attention particulière est accordée à l'illustration de la revue, permettant ainsi de mettre en valeur le travail d'un photographe (n° 172) ou, régulièrement, d'illustrateurs de livres pour enfants. Les couvertures, très créatives graphiquement, contribuent à l'identité forte de la revue.

Les thématiques des dossiers, soigneusement choisies, s'attachent à répondre aux attentes des différents publics d'*Accueil* et concourent à ouvrir des champs de réflexion.

Un travail de fond est mené pour améliorer la diffusion et la vente de la revue, une présentation plus attractive sur le site public ainsi que la mise en place du paiement en ligne ont ainsi favorisé la vente au numéro. Des actions sont également conduites afin d'améliorer le référencement de la revue et le taux d'abonnement par les centres de documentation des écoles de travailleurs sociaux et par l'ensemble du réseau de bibliothèques. Des partenariats publicitaires sont recherchés avec d'autres revues, un échange d'espace publicitaire a ainsi pu être mis en place, en 2014, avec la revue *Déclic*.

6.2 Les autres publications

> **DVD Construire un projet d'adoption pour les enfants grands**

Les interventions du colloque *Construire un projet d'adoption pour les enfants grands* ont été filmées et ont fait l'objet d'un DVD de deux heures, paru en septembre. Ce DVD reprend les moments essentiels du colloque autour de deux temps forts :

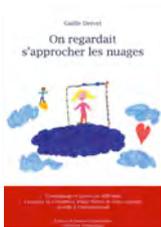
- Qui sont les enfants ? Quels sont leurs besoins ?
- Faire famille : préparer, apparenter, accompagner

Il s'adresse aux professionnels, aux candidats à l'adoption comme aux familles adoptives. Son utilisation est multiple : en support d'information des postulants à l'adoption, en introduction à un groupe d'expression ou de parole, dans une formation à la parentalité adoptive, ou tout simplement chez soi pour reprendre les temps forts de cette journée.

> **Guide à l'intention des enseignants**

Mis à jour en 2014, *L'Adoption : guide à l'intention des enseignants* (coll. Les guides pratiques d'EFA) reprend des données générales sur l'adoption, suggère l'adaptation de certaines activités scolaires et liste des maladroites à éviter. Destiné en premier lieu aux enseignants du primaire, il s'adresse aussi aux parents : en leur permettant de présenter aux enseignants, avec des mots simples, la complexité de ce qu'ils vivent et ressentent, il constitue un précieux instrument de dialogue.

> La collection **Témoignage** : une nouvelle collection d'EFA



La fédération a décidé de développer une nouvelle collection de publications privilégiant la parole des adoptés et des familles adoptives, sous la forme de témoignages.

Premier ouvrage de cette toute nouvelle collection, *On regardait s'approcher les nuages*, de Gaëlle Drevet, apporte de nombreuses pistes de réflexion aux postulants qui se tournent vers l'adoption d'enfants grands, en fratrie. Il se révèle tout aussi utile aux professionnels qui accompagnent les familles adoptives. Il sera mis en vente en janvier 2015 et devrait être suivi de la publication d'un recueil de témoignages d'adoptés et de familles adoptives sur les différentes étapes du parcours.

> La présence d'EFA dans des publications extérieures

Sollicitées par la revue italienne *Educazione interculturale*, Blandine Hamon et Françoise Toletti ont publié un article « Famiglie adottive : (con)vivere con lo sguardo della società » (Familles par adoption : vivre sous le regard social) dans le n° 3 d'octobre 2014.

Le bulletin n° 182 du Service social international (juin 2014) a publié un article de Blandine Hamon intitulé « Que signifie devenir parent d'un enfant grand ? » et un article de Sandrine Dekens « L'adoption d'enfants présentant des besoins spécifiques : accompagner le projet parental pour prévenir certains risques ».

La revue *Réalités familiales*, publiée par l'UNAF, a consacré son numéro 104-105 (juillet 2014) à la place des parents dans la protection de l'enfance. Karine Nivelais, référente ERF, a rédigé un article « Enfants en recherche de famille : un service pour favoriser l'adoption des enfants dits à particularités » dans la rubrique « Les actions des mouvements familiaux » de ce numéro.

Devenu depuis plusieurs années un ouvrage de référence, le *Guide de l'adoption* (Marabout) de Janice Peyré a fait l'objet d'une nouvelle édition en avril. Entièrement remis à jour, cet ouvrage très complet aborde l'ensemble des questions qui touchent à l'adoption.

7 – LA COMMUNICATION EXTERNE



Consciente de l'importance de l'image donnée par notre mouvement et de la nécessité de répondre toujours mieux à ses interlocuteurs, la fédération travaille à l'amélioration de sa politique de communication et au renforcement de ses outils en direction des familles et de ses partenaires : développement d'une identité graphique cohérente ; refonte de tous les documents en direction des familles et des institutionnels ; mise à jour quasi quotidienne du site public ; animation d'une page Facebook ; publication bimestrielle d'une newsletter ; articulation systématique entre les différents outils, multiplication des liens entre le site public, la page Facebook et les publications (newsletter, *Accueil*) ; diffusion d'une sélection

des programmes TV et radio sur les Yahoogroupes ; choix avisé des interventions dans la presse comme dans les colloques, congrès...

7.1 Le site Internet public



Plus de 1 500 000 pages (1 200 000 en 2013) ont été consultées sur le site public (www.adoptioneafa.org) par 478 000 visiteurs (265 000 en 2013), ce qui représente une hausse de 30 % du nombre de pages visitées et de 80 % du nombre de visiteurs. Cette fréquentation, qui s'accroît d'année en année, confirme l'importance de ce site comme « centre de ressources » incontournable pour les familles, les candidats à l'adoption, les adoptés et les professionnels. Il comporte 600 pages actives. Les visites proviennent pour 51 % des États-Unis, qui passent devant la France (44 %). Pour autant, le nombre de visiteurs français (212 000) est en augmentation (172 915 en 2013). 89 % des visites sont dirigées par le moteur de recherche *Google*.

Les ventes en ligne, lancées fin 2012, ont rapporté à la fédération près de 9 000 € (contre 3 500 € en 2013), pour 377 transactions (une moyenne de 23 € par commande), en ventes de publications ou en dons (près de 1 000 €). Outre l'intérêt d'une diffusion plus importante des publications d'EFA, cela représente pour la fédération un apport financier non négligeable.

Le site est mis à jour régulièrement par les responsables du site (Martine Lombard, Geneviève Miral et Janice Peyré), qui s'efforcent d'améliorer les fonctionnalités et la facilité d'accès à l'information. Il serait souhaitable de faire évoluer le site, tant sur l'ergonomie que sur le contenu, mais l'actualisation des informations restant prioritaire, ce travail ne peut être fait par une équipe aussi réduite et sans un investissement financier.

7.2 Facebook



La page Facebook (www.facebook.com/EnfanceFamillesDadoption), créée en juillet 2013, est désormais suivie par plus de 1 200 comptes. Grâce à la viralité de l'outil, certains statuts ont pu être vus par plus de 8 000 personnes. Cette page permet de diffuser rapidement et de façon assez informelle une information, de faire part de coups de cœur et de *coups de gueule* mais aussi de mettre en avant des initiatives intéressantes présentées sur le Net.

Elle touche un public souvent plus jeune mais aussi plus volatile qu'elle peut, grâce aux liens, inciter à consulter le site public. Elle offre un espace de convivialité : les publications sont ouvertes aux commentaires et l'équipe d'animation de la page apporte des réponses lorsque cela se révèle nécessaire.

7.3 La newsletter

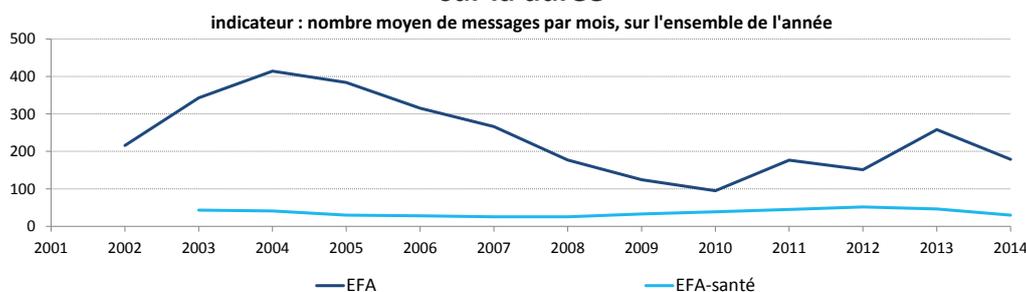


La newsletter, *EFA-info@adoption*, créée en 2012, est désormais diffusée très régulièrement (publication bimestrielle). Elle se fait l'écho des prises de position d'EFA, de ses actions, de ses manifestations et de ses publications mais aussi d'informations extérieures au mouvement. Envoyée à tous les partenaires d'EFA et aux abonnés individuels, elle est aussi mise à disposition des associations départementales pour une diffusion à leurs adhérents et leurs partenaires. Elle est également disponible sur le site public.

7.4 Les groupes publics de discussion et le forum

Ils permettent de communiquer avec les personnes – adhérentes d'EFA ou pas – qui souhaitent échanger sur le Net au sujet de l'adoption ; ils sont également une source d'information et d'échanges sur des sujets plus spécifiques, tel le groupe santé, et maintiennent leur niveau d'activité malgré le contexte complexe de l'adoption internationale.

Evolution de la fréquentation des listes de discussion EFA sur la durée



> Le Yahoo groupe AdoptionEFA

Créée en 2001, la liste de discussion généraliste AdoptionEFA compte plus de 3 500 membres. Le nombre de messages est revenu à un niveau proche de celui des années 2011-2012, soit 2 044.

Ce groupe est administré par cinq modérateurs qui inscrivent les nouveaux arrivants et communiquent les informations nécessaires. Des intervenants EFA détenant certaines compétences et soucieux de les partager apportent des réponses aux postulants et/ou parents adoptifs ; des membres expérimentés, adhérents EFA ou non, en font autant dans le cadre de la dynamique du groupe. La participation à la liste de discussion fournit l'occasion aux responsables d'associations départementales d'élargir leur vision de ce que vivent et ressentent adoptants et postulants. Par ailleurs, un certain nombre de manifestations EFA locales sont signalées sur ces listes, qui sont complémentaires des échanges et des accompagnements sur le terrain.

Les sujets de discussion sont variés : questions sur l'agrément, candidatures auprès des OAA, évolution du paysage de l'adoption internationale, critères de choix des Conseils de famille des pupilles de l'État, procédures administratives une fois l'enfant arrivé, les droits sociaux associés, etc. Les questions de postadoption sont également présentes, ainsi, par exemple, le sommeil de l'enfant, la question récurrente de la scolarité, ou encore le thème « comment parler à l'enfant de son histoire ». S'ajoutent à ces sujets d'ordre individuel des annonces régulières sur l'actualité de l'adoption nationale, pour informer par exemple les membres de l'évolution du débat parlementaire, aussi bien qu'internationale. De la même manière, des liens vers des publications d'intérêt général sur l'adoption (rapports institutionnels, articles de presse) sont fournis et commentés, donnant éventuellement lieu à débat et apportant un support à la réflexion.

> Le Yahoo groupe AdoptionEFA-santé

Alors que les enfants qui arrivent présentent de plus en plus de problèmes de santé, connus ou découverts au moment de l'arrivée, on a assisté cette année à une très nette diminution des échanges sur la liste dédiée : 849 inscrits pour seulement 356 messages échangés. Si l'on déduit la soixantaine de messages informatifs, ceux rédigés par les « répondants » habituels, professionnels ou non, cela représente moins d'une centaine de membres actifs.

Difficile de donner un sens à ce paradoxe : baisse du nombre d'adoptions ? Préparation durant l'agrément vers ces enfants « à particularité » qui font que les parents éprouvent moins le besoin d'échanger avec des pairs ? Refus des professionnels de faire du « diagnostic en ligne », une demande récurrente de futurs parents en détresse à l'autre bout du monde ?

Quelques messages montrent cependant que certains membres restent intéressés par la teneur des échanges même s'ils interviennent rarement. C'est tout l'intérêt de cette liste, la seule à la fois généraliste sur la santé, modérée par des professionnels et complétée par des conseils pratiques entre pairs. De nombreux messages s'échangent aussi en privé, suite à une question précise, la liste devenant ainsi un réseau de personnes-ressources.

> Le forum ouvert à tous



Ce forum est libre à la lecture ; pour y écrire, il est nécessaire de s'inscrire. Sa fréquentation est stable et il approche actuellement les 3 500 membres. En plus de 7 ans d'existence, 13 200 messages ont été postés. On note cependant une baisse de la fréquentation : sur l'année écoulée, on estime le nombre moyen de messages à deux par jour.

Ce forum est subdivisé en sept sections : quatre sections (agrément, procédure, pays et forum principal), où sont abordés les thèmes habituels des forums consacrés à l'adoption ; une section « Témoignages » ; une section « Annonces » où les associations départementales et la fédération peuvent signaler les actions programmées ; une section « Journalistes-étudiants » spécifiquement dédiée aux appels à témoignages et enquêtes.

Les profils des membres sont plus diversifiés que sur les groupes Yahoo, avec, en plus des postulants, des parents en grande difficulté relationnelle avec leur enfant, et surtout des adoptés qui répondent à ces derniers ou qui viennent confier leur propre ressenti. Il est aussi une source d'informations utile pour les postulants en tout début de démarche, ceux qui hésitent à se lancer dans cette aventure et cherchent des informations et témoignages. On y trouve aussi des débats de fond intéressants, des témoignages de tous horizons (notamment des témoignages de familles en difficulté ou d'adoptés). Avec, comme partout dans le monde de l'adoption, une baisse de la participation, mais toujours quelques membres réguliers qui répondent, renseignent et informent.

7.5 Les contacts Presse



EFA a été, tout au long de l'année, sollicité par la presse, écrite ou audiovisuelle, dès qu'un sujet touchant à l'adoption était d'actualité. Suite au départ de l'attachée de presse, Sophie Dazord, Nathalie Parent a repris en direct les contacts presse.

EFA a été contacté fin janvier par une des sociétés de production de l'émission « Compléments d'enquête » de France 2. Malgré le temps passé par des membres d'EFA à expliquer à la journaliste les enjeux et les problématiques de l'adoption des pupilles, le reportage s'est révélé très décevant.

L'émission « Les Maternelles » (France 5) a également sollicité la fédération à deux reprises à propos des parents solos et de l'évolution de l'adoption.

Tout au long de l'année, les sollicitations se sont multipliées que ce soit concernant les adoptions en République démocratique du Congo ou, de manière plus générale, l'adoption internationale, la loi Famille, les rapports Théry et Gouttenoire, les nouvelles dispositions législatives à Mayotte, l'adoption par les couples mariés de même sexe : Femme actuelle, TV info, La Croix, France info, Le Figaro, BFM TV, Europe 1, RMC, le journal du dimanche, Le Figaro, Parents, AFP, France Inter, les ASH, RTL, Mayotte Hebdo, Réalités familiales, Alternatives internationales, France bleu.

II – L'ÉCOUTE ET LE SOUTIEN AUX FAMILLES ET AUX ADOPTÉS

1 – LA VIE DES FAMILLES

1.1 L'accompagnement des familles et des postulants au sein d'EFA

Accompagner les familles avant et après l'adoption est une mission qui sous-tend de façon transversale l'action de la fédération, tant au niveau institutionnel que dans le travail de proximité des équipes départementales. Familles et postulants trouvent auprès des associations départementales l'écoute qu'elles recherchent dans des groupes d'échange ou de parole, des rencontres à thème où elles peuvent exprimer leurs craintes, leurs soucis ou leurs difficultés.

> L'équipe « accompagnement à la parentalité, postulants et familles »

Cette équipe, chargée de soutenir l'organisation de l'accompagnement dans les départements et de faire connaître à l'extérieur l'action d'EFA dans ce domaine, est composée de onze personnes, dont une administratrice fédérale. Ses membres se sont réunis deux fois dans l'année et souhaitent continuer à élargir l'équipe pour développer certains outils : répertoire des ressources (professionnels, associations, organismes), rédaction de documents, organisation et conduite des formations, animation nationale des référents accompagnement à la parentalité des associations départementales.

Ses objectifs sont :

- de poursuivre le soutien aux associations départementales dans leurs actions d'accompagnement, grâce aux formations internes, à la ligne nationale d'écoute et au réseau des référents ;
- de mieux connaître les actions mises en place par les associations départementales et de favoriser une mutualisation. Une réflexion sur leur recensement et les outils nécessaires est en cours ; des fiches-actions ont été créées pour les associations départementales qui souhaitent partager leurs expériences en matière d'accompagnement. Centralisées par une personne de l'équipe, elles sont mises en ligne sur le site privé (rubrique accompagnement) après relecture et compléments. 17 fiches rédigées par 10 associations départementales ont ainsi été publiées ;
- de rendre visible le savoir-faire d'EFA en matière d'accompagnement auprès des partenaires associatifs ou institutionnels.

> La journée nationale de l'accompagnement

La journée annuelle des référents accompagnement a eu lieu le 2 février 2014 à Paris, en présence de 50 personnes, sur le thème « Être parent de ces enfants déjà grands ». La matinée a été consacrée à deux interventions :

- Cécile Jeannin a présenté les résultats d'une enquête conduite par le Service social international de Genève (SSI) auprès de sept Autorités centrales de l'adoption internationale et destinée à mieux cerner « les enfants grands, qui sont-ils, comment vivent-ils ? » ;
- Blandine Hamon a ensuite décrypté ce que signifie accueillir un enfant grand, en proposant des repères développementaux à connaître pour mieux aider parents et postulants.

L'après-midi, des ateliers de partage de pratiques à partir d'un cas concret ont été conduits, suivis par une mise en commun d'expériences positives. À cette occasion, une fiche action a été proposée aux participants, dans l'optique d'une mutualisation et d'un partage via le site privé. Au 31 décembre, 17 fiches ont été complétées par 10 associations départementales et mises en ligne sur le site privé.

Pour la troisième année consécutive, cette journée a été accolée à celle des représentants ERF, ce qui semble convenir aux participants et permet d'organiser un repas commun le samedi soir, source d'échanges informels et fructueux.

> La ligne nationale d'écoute



La ligne d'écoute s'adresse directement aux familles, aux adoptés ou à toute personne concernée par l'adoption. Le dispositif repose sur un n° Azur (0810 0021 01) et la ligne est assurée sur deux permanences hebdomadaires, le mercredi soir et le jeudi après-midi, par une équipe de 8 personnes, bénévoles et formées, s'appuyant sur un réseau de personnes-ressources pour répondre aux questions plus pointues (santé, scolarité, psychologie, juridique, etc.).

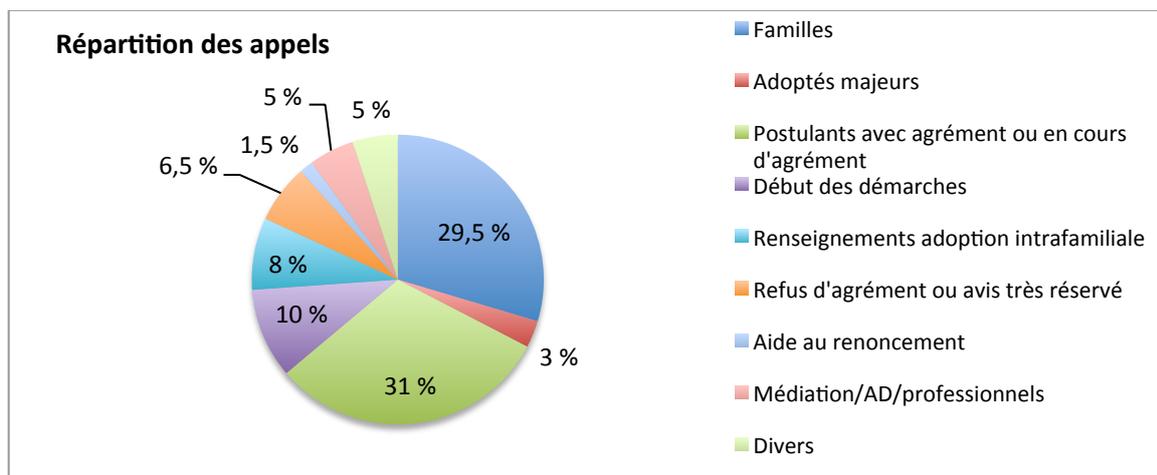
En 89 permanences, la ligne a reçu 139 appels, soit une légère baisse (- 7,20 %) par rapport à 2013, émanant de différents types de public (familles, adoptés majeurs, postulants, professionnels, associations départementales, personnes en recherche d'informations diverses...)

Les appels

Les postulants appellent essentiellement pour parler de la difficulté à faire avancer leur projet, de la longueur de l'attente sans délai connu, de leur souffrance.

Les demandes de renseignements d'ordre juridique concernent les adoptions intrafamiliales, l'adoption plénière ou simple ou le regroupement familial (concernant toujours l'Afrique).

Le nombre d'appels concernant un refus d'agrément ou un avis réservé a plus que doublé par rapport à 2013.



Sujets évoqués par les familles et les adoptés majeurs ou mineurs

- Un grand besoin d'écoute lié à la grande souffrance de certains parents.
- Une recherche de groupe de parole, de lieu de rencontre avec d'autres parents et de coordonnées de consultations privées suite à des difficultés relationnelles parents/enfants.
- Les problèmes scolaires sont un élément qui intervient dans l'entretien, mais ils ne constituent plus l'élément majeur, comme c'était le cas quelques années auparavant.
- La recherche des origines.
- L'enfant rêvé/enfant réel.
- Des problèmes dans le couple.

L'équipe : la ligne d'écoute va pouvoir s'enrichir de deux nouveaux écoutants alors que d'autres laissent leur place. L'équipe s'est retrouvée au cours de l'année pour une supervision et une réunion de travail animée par Blandine Hamon et Audyl de Courcelles.

> Formations et interventions internes

Les formations constituent l'une des actions privilégiées de l'équipe. Il s'agit :

- de formations internes pour les administrateurs d'associations départementales. Suite à la réflexion sur l'adaptation des formations internes conduite à la JRD et à la rencontre des formateurs de novembre, un travail de remise à plat des formations traitant de l'accompagnement a été initié : évolution vers un module « accompagnement des postulants » pour inclure la notion de durée dans l'accompagnement, réorganisation du module « écoute et accompagnement à la parentalité adoptive » pour renforcer les techniques d'animation de groupe et les techniques d'écoute ;
- de formations à la parentalité directement destinées aux postulants et aux familles ;
- de formations externes pour les professionnels de l'adoption.

Le bilan chiffré de ces formations apparaît dans le chapitre dédié (p. 6-7).

L'un des membres de l'équipe a bénéficié de formations dans le domaine de l'écoute (la grammaire des émotions - EIREM, Communication non violente, Animation d'ateliers de parents d'ados - l'Atelier des parents), financées grâce au fonds de formation des bénévoles Unifformation.

6 interventions dans les associations départementales ont été réalisées par des membres de l'équipe (voir annexe 1).

Des membres de l'équipe ont également accompagné des associations départementales ou des bénévoles souhaitant développer de nouvelles actions en matière d'accompagnement comme celle d'EFA 38 (mise en place d'un parcours de formation pour les postulants).

Enfin, l'équipe a été sollicitée pour participer à l'après-midi de réflexion sur les formations organisé lors de la Journée des représentants départementaux.

1.2 La scolarité

> Les actions de l'équipe Scolarité

Le groupe Scolarité a répondu aux sollicitations des associations départementales qui souhaitent aborder, avec leurs adhérents, les questions liées à la scolarité des enfants adoptés. Les membres de l'équipe sont intervenus lors de trois rencontres-débats organisées par des associations départementales.

Une formation, animée par deux personnes de l'équipe, le 8 novembre, a concerné dix administrateurs qui peuvent être, dans leur département, des personnes relais pour les questions liées à la scolarité.

Le Guide à l'usage des enseignants a fait l'objet d'une mise à jour et d'un nouveau tirage en 2014 (cf. 6.2), l'équipe prépare une édition remaniée de ce guide toujours très apprécié.

> L'enquête scientifique « Adolescence, adoption et orientation »



Cette enquête inédite, initiée par la fédération, en collaboration avec deux équipes de recherche (universités de Montpellier et Paris 8) et financée par la région Île-de-France dans le cadre du dispositif PICRI (Partenariat

Institutions citoyennes pour la recherche et l'innovation), a pour but de chercher à mieux connaître le devenir des jeunes adoptés de 15 à 30 ans.

La mobilisation des associations départementales et des partenaires d'EFA a permis le recueil de 650 questionnaires remplis par les jeunes de 15 à 30 ans (498 adoptés et 152 frères et sœurs) ainsi que 1 240 questionnaires remplis par 810 parents adoptifs, dont 75 % d'adhérents ou d'anciens adhérents à EFA. La clôture de réception des questionnaires était fixée au 31 mars 2014 ; c'est dans la dernière phase de recueil (fin 2013, début 2014) que les effets de la promotion de l'enquête se sont fait sentir.

Un long travail de dépouillement et d'analyse a démarré en 2014 au sein de l'équipe de scientifiques. Les angles de recherche concernent notamment le parcours scolaire, l'insertion sociale, la qualité de vie, l'identité et le sentiment d'appartenance des jeunes adoptés, ainsi que le rôle des parents et des professionnels. Le couplage entre le questionnaire jeune et le questionnaire parents renforce l'intérêt de l'étude scientifique.

Une première présentation de résultats a eu lieu lors de la Journée des représentants départementaux en mai 2014 ; elle a suscité un très vif engouement et le public l'a manifesté par de très nombreuses questions. Des résultats partiels ont également commencé à être publiés dans la revue *Accueil*. Le premier dans le n° 171 traitait de « L'estime de soi », le second de la « Scolarité des enfants adoptés : les diplômés » (n° 172), le troisième de « La recherche des origines : le verre à moitié plein ou à moitié vide » (n° 173). D'autres articles seront programmés en 2015.

Enfin, un colloque *Le devenir des adoptés (15-30 ans) – Regards croisés des chercheurs, professionnels, adoptés et adoptants* se tiendra les 4 et 5 juin 2015. La première journée permettra de confronter les recherches internationales aux résultats de l'enquête, avec les apports de scientifiques venus de Grande-Bretagne, des Pays-Bas et de Suède. La seconde journée sera consacrée à un dialogue interdisciplinaire afin de réfléchir aux recommandations qui pourront se dégager sur les pratiques professionnelles et l'accompagnement des jeunes adoptés et de leurs familles. Des articles dans *Accueil* reprendront les temps forts du colloque.

1.3 La santé

> Les COCA

EFA déplore l'absence d'avancée dans ce domaine, resté au point mort depuis plusieurs années, malgré l'intérêt porté de temps en temps par les institutionnels qui reçoivent les représentants d'EFA.

Le départ des médecins de l'AFA et de la MAI a sonné la fin d'une collaboration qui persistait malgré un essoufflement notable. Une rencontre élargie aux médecins des OAA a finalement pu être organisée au ministère des Affaires étrangères à l'initiative du Dr Delatour, nouveau médecin de la MAI. Ce fut l'occasion pour les anciens des COCA d'accueillir quelques nouveaux confrères (Bordeaux, Pontoise), montrant ainsi que, malgré ce silence, les consultations perdurent et rendent toujours service. Nombreux sont les médecins qui ont ajouté à la consultation d'arrivée une consultation pré-adoption à des stades variés. Les postulants ont ainsi la possibilité de reprendre contact avec le médecin qu'ils ont rencontré lorsqu'ils se trouvent à l'étranger et ont besoin de conseils avant de donner leur accord.

> Enquête du CSA sur les enfants adoptés

Les résultats de l'enquête publiés en septembre 2013 et présentés à la DGCS et au CSA, qui en étaient les commanditaires, n'ont pas reçu de la part des pouvoirs publics l'attention qu'ils méritaient. Cette enquête est pourtant riche d'enseignements sur la nécessaire préparation des futurs parents et leur accompagnement dans les premiers temps de l'adoption. Les pistes de réflexion qui en découlent, notamment sur la scolarité, seront sans doute complétées par les résultats de l'enquête scientifique « Adolescence, adoption et orientation » (voir plus haut, point 1.2.2).

> L'équipe Santé d'EFA et la communication auprès des familles et des professionnels

Le guide « santé », à destination des professionnels et des familles, est arrivé en phase de finalisation et devrait être publié dans le courant du premier semestre 2015.

La recherche de financement n'a pas abouti pour le moment, ce qui pourrait amener à changer de stratégie de diffusion. Tout sera fait pour permettre une diffusion, la plus large possible, auprès des adhérents d'EFA et de leurs correspondants médicaux. Le groupe envisage de réfléchir à un outil de présentation de ce guide, utilisable par les associations départementales, lors de conférences ou de moments plus conviviaux.

Les membres du groupe de travail sont tous inscrits sur la liste Yahoo dédiée à la santé (voir p. 11) et y participent en fonction de leur compétence et disponibilité. Certains se sont aussi lancés dans la rédaction d'un article pour la rubrique Santé de la revue *Accueil*, de façon à diversifier les points de vue et les thématiques.

Enfin, la santé des enfants adoptés redevient un sujet de conférence prisé par les associations départementales, à destination des adhérents mais aussi en direction des professionnels de la santé et de l'enfance ; deux projets de ce type sont en cours de réflexion pour 2015.

1.4 EFA : une association familiale

> Les relations avec l'UNAF et les UDAF



EFA adhère à l'Union nationale des associations familiales (UNAF) dans la catégorie des mouvements familiaux. À ce titre, chaque association départementale fait partie de l'Union départementale des associations familiales (UDAF) de son département. Plusieurs associations EFA ont leur siège à l'UDAF, voire y tiennent des permanences ou y organisent quelques activités. Par ailleurs, les UDAF peuvent faire appel à EFA pour représenter les familles dans des instances comme les Conseils de famille et les Commissions d'agrément. L'UNAF contribue à hauteur de 58 260 euros au fonctionnement national d'EFA, au titre du fonds national des prestations familiales.

Les relations avec l'UNAF ont été nombreuses et fructueuses : entre autres, des contacts réguliers et une position commune sur la modification de l'article relatif à l'admission des pupilles de l'État qui a fait l'objet de nombreux échanges.

> Un guide pratique pour les Conseils de famille

Un groupe de travail constitué par l'UNAF, en collaboration avec les UDAF, EFA, la FNADEPAPE et l'UFNAFAAM s'est réuni en 2012 et en 2013, pour concevoir et rédiger un guide à destination de tous les membres de Conseils de famille, *Siéger dans un conseil de famille des pupilles de l'État : guide du représentant*. Après avoir fait l'objet d'une relecture pointue, il a été présenté aux Conseils généraux conjointement par David Pioli (UNAF) et Danielle Housset (EFA) à l'occasion d'une rencontre technique organisée par le Club ASE, en novembre. Ce guide sera diffusé au début de l'année 2015 à tous les Conseils de famille ainsi qu'aux institutionnels concernés, il sera accessible sur le site de l'UNAF et ceux des associations partenaires (dont EFA). Il représente un outil précieux pour les Conseils de famille, leur permettant d'exercer au mieux et dans les règles, leurs responsabilités à l'égard des enfants pupilles de l'État.

> La CNAF et les CAF



La CNAF a lancé mi-2013 une procédure de soumission de demandes de projets partenariaux pour les années 2014 à 2017 pour laquelle EFA a déposé son projet en janvier 2014. Au terme de cette procédure, la CNAF a fait savoir qu'elle renouvelait son soutien à EFA en accordant une subvention de 49 200 € sur la période, soit 12 300 € par an jusqu'en 2017.

Le projet partenarial, signé en septembre 2014, est bâti sur deux objectifs majeurs :

- la structuration et l'animation de notre réseau pour développer nos actions le plus efficacement possible et apporter des réponses au plus proche des préoccupations de nos adhérents, soit par les membres de notre réseau, soit directement ;
- le soutien à la parentalité afin d'accompagner au mieux les familles concernées dans l'exercice de leur parentalité à tous les stades de la vie des enfants qu'ils ont adoptés.

2 – L'ACCOMPAGNEMENT DES ADOPTÉS : UN GROUPE « ORIGINES »

Les différentes actions menées en 2013 autour de la question des origines (colloque EFA, dans la suite de celui organisé en 2012 ; demi-journée consacrée aux origines lors de la Journée des représentants départementaux d'EFA ; congrès national d'EFA) ont débouché sur la création d'un groupe « origines » composé de membres de la fédération et de membres des équipes départementales. Ce groupe compte des parents adoptifs et des personnes adoptées ou conjointes de personnes adoptées et s'est fixé différents objectifs :

- apporter des éléments de réponse aux interrogations des parents et futurs parents adoptifs ;
- apporter des éléments de réponse aux interrogations et attentes des adoptés ;
- mieux faire comprendre et connaître les différents enjeux liés aux questions sur les origines ;
- mieux connaître et faire connaître les dispositifs de soutien dans le cadre de recherches en France et à l'étranger.

Pour ce faire, le groupe répond aux demandes d'intervention dans les associations départementales, privilégiant des interventions en binôme dans un but de complémentarité et de formation mutuelle. Des entretiens ont été conduits avec des responsables d'ASE et d'OAA sur les dispositifs de soutien dans le cadre des recherches. Des outils communs (trame d'intervention, présentation PowerPoint) ont été élaborés et testés lors d'une intervention à Nantes en novembre 2014.

Le groupe a également recensé les articles et entretiens portant sur les origines publiés dans la revue *Accueil*, et répond aux sollicitations du comité de rédaction. Ont été publiés : un article sur les propositions en matière d'origines des rapports Théry, Gouttenoire et Rosenczweig dans le numéro de juin (171) ; un entretien croisé entre Claire Brisset et sa fille Marina sur leur voyage au Cambodge et la question des origines dans le numéro de septembre (172) ; un entretien avec Agnès Dherbeys, photographe, née en Corée, dans le numéro de décembre (173). Ce dernier numéro comptait un article sur « Origines : laisser grandir sans ignorer les questionnements » et un focus sur les origines, extrait de l'étude EFA sur les adoptés de 15-30 ans.

Les membres du groupe répondent aux questions sur les origines adressées par la messagerie d'EFA ou par la page Facebook, dont certaines émanent de personnes à l'étranger. La déontologie qui anime le groupe s'appuie sur les principes et l'éthique d'EFA en matière de respect de la vie privée, et notamment de l'enfant mineur. D'autres projets sont en cours.

3 – LES QUESTIONS JURIDIQUES

Tout au long de l'année, les membres de la fédération ayant des compétences juridiques ont répondu aux diverses sollicitations des associations départementales ou des adhérents. EFA s'est également beaucoup investi dans la question de l'admission des enfants en qualité de pupilles de l'État réformée par la loi du 26 juillet 2013, dont il est très vite apparu qu'elle serait à l'origine de graves problèmes.

Par ailleurs, EFA s'est réjoui d'apprendre que de nombreux dossiers concernant des enfants haïtiens étaient revenus dûment légalisés, donc avec l'espoir que les tribunaux procèderont enfin aux conversions d'adoptions simples en plénières (EFA n'a pas participé à cette phase de légalisation qui ne pouvait être prise en charge que par une association de familles directement concernées).

> L'Arche de Zoé

Rappel : en février 2013, le tribunal correctionnel de Paris dans le procès de l'Arche de Zoé avait ordonné, outre la dissolution de l'association, sa condamnation à une amende de 100 000 €. Alain Péligrat se voyait infliger une peine de six mois d'emprisonnement avec sursis, Éric Breteau et Émilie Lelouch écoipaient chacun de trois ans d'emprisonnement dont un avec sursis et de 50 000 € d'amende. Leur peine était assortie d'une interdiction d'exercer une activité professionnelle d'accueil, d'hébergement ou de placement de mineurs.

Éric Breteau, Émilie Lelouch et Alain Péligrat avaient fait appel de la décision. La cour d'appel de Paris avait tenu audience pendant cinq jours, en novembre 2013, en présence des trois appelants et nous avons pu faire entendre la voix d'EFA.

L'arrêt a été rendu le 14 février 2014. Alain Péligrat a été relaxé. Éric Breteau et Émilie Lelouch, les deux responsables de l'association Arche de Zoé, ont été condamnés à deux ans d'emprisonnement avec sursis et à cinq ans d'interdiction de travailler avec des enfants, pour exercice illégal d'intermédiaire à l'adoption et escroquerie au préjudice des familles qu'ils avaient convaincus de soutenir leur projet. Cette condamnation décevante vient rappeler que toute activité d'intermédiaire à l'adoption doit s'inscrire dans un cadre légal. En revanche, la cour d'appel n'a pas retenu le motif de tentative d'entrée ou de séjour de mineurs en situation irrégulière, pour lequel ils avaient également été condamnés en première instance.

L'association Arche de Zoé, Émilie Lelouch et Éric Breteau se sont pourvus en cassation. Compte tenu du coût d'une telle procédure, EFA a malheureusement dû prendre la décision de ne pas poursuivre son action.

1 – LES ÉVOLUTIONS LÉGISLATIVES

> Abandon de la loi Famille

Le 4 février 2014, à l'issue du colloque sur l'adoption des enfants grands, Dominique Bertinotti, ministre de la famille annonçait, lors de la clôture, le report du projet de la loi Famille. Ce projet de loi, dont le contenu précis n'avait pas encore été présenté, avait donné lieu à de nombreuses consultations et auditions, notamment dans le cadre de groupes de travail mis en place par la ministre de la Famille. EFA a été force de propositions dans les auditions conduites par les groupes de travail et les groupes parlementaires. Suite à l'abandon de ce projet de loi, EFA a décidé de publier un communiqué pour faire part de sa déception.

Les rapporteurs des groupes de travail ont décidé, malgré l'abandon du projet, de rendre leurs rapports publics. Le 9 avril, Irène Théry qui travaillait principalement sur le thème des origines, a organisé un colloque où Janice Peyré est intervenue sur l'évolution de l'accouchement sous X, sur l'absence de propositions concernant les informations médicales et la nécessité d'élargir les compétences du CNAOP à toutes personnes adoptées nées en France ou à l'étranger.

Le 2 juin, Adeline Gouttenoire a organisé à son tour un colloque sur le rapport « 40 propositions pour adapter la protection de l'enfance et l'adoption aux réalités d'aujourd'hui ». Janice Peyré y est également intervenue.

> Proposition de loi sur la protection de l'enfant

Les sénatrices Dini et Meunier ont décidé dès le mois de mars de repartir du projet de loi Famille pour s'intéresser plus particulièrement au délaissement. Le 27 mars, EFA a été auditionné conjointement avec le MASF par la commission des Affaires sociales du Sénat. Cette audition a porté sur trois points : l'état des lieux de l'adoption en France aujourd'hui, la position d'EFA sur l'adoption simple et l'adoption plénière et les compétences du CNAOP. Suite au rapport des sénatrices publié en juin 2014, une proposition de loi sur la protection de l'enfant a été déposée au Sénat, proposition axée sur les notions de délaissement. Le 20 novembre, EFA a participé à une table ronde organisée par les sénateurs en compagnie du CNA, du MASF, d'André Nutte, président du CNAOP, et de Marie-Christine Le Boursicot, magistrat.

2 – LES ENFANTS EN FRANCE

2.1 Le suivi des pupilles de l'État

> La situation des pupilles de l'État au 31 décembre 2013

Le rapport publié par l'Observatoire national de l'enfance en danger (ONED) établit annuellement un état des lieux de la situation des enfants pupilles de l'État. Pour l'année 2013 (enquête menée en 2014)¹, il est enrichi d'éléments d'analyse et d'un focus, qui porte sur l'adoption des enfants nés sous le secret en 2007-2013, et admis au statut de pupille (en 2012, le focus portait sur les pupilles orphelins et, en 2011, sur les enfants devenus pupilles suite à une décision judiciaire). Au 31 décembre 2013, 2 363 enfants avaient le statut de pupille de l'État (2 328 en 2012). Les éléments essentiels du rapport de l'ONED sont présentés sur le site d'EFA et une analyse du focus fera l'objet d'un article dans la revue *Accueil*.

> La représentation d'EFA dans les Conseils de famille des pupilles de l'État

Tous les ans, EFA organise une journée des représentants des Conseils de famille. À cette occasion, les membres d'EFA font régulièrement part de difficultés rencontrées pour faire appliquer les compétences des Conseils de famille face à l'omnipotence des services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et à la méconnaissance des prérogatives des uns et des autres. S'il est vrai que l'accroissement des déclarations judiciaires d'abandon rend adoptables des enfants déjà largement connus des services et dont la préparation sera effectuée par ces derniers, trop souvent la majorité des décisions échappent à l'organe de décision que sont les conseils. De douloureuses affaires mettent à l'épreuve certains membres d'EFA pendant de longs mois.

À l'inverse, certains conseils fonctionnent de mieux en mieux, en collaboration avec les services du tuteur et ceux de l'ASE quand le partage de compétences de chaque acteur autour des pupilles a été bien expliqué et compris. La prochaine publication du guide *Siéger dans un conseil de famille des pupilles de l'État : guide du représentant* (voir 1.4, p. 15) devrait permettre d'améliorer encore le fonctionnement des Conseils de famille.

¹ La situation des pupilles de l'État : enquête au 31 décembre 2013, ONED, janvier 2015.

2.2 Enfants en recherche de famille (ERF)

La dynamique d'ERF reste sensiblement la même qu'en 2013, avec des inflexions propres au contexte national de 2014, notamment une augmentation du nombre de demandes pour des enfants plus grands.

> Les enfants

46 dossiers d'enfants ont été adressés à ERF au cours de l'année pour 53 enfants dont 6 fratries, soit une nette diminution par rapport à 2013 (66 dossiers concernant 73 enfants).

12 dossiers d'enfant sont en cours de traitement, souvent sous la forme d'une recherche de parents ou de parrains, 8 dossiers sont en attente de compléments d'informations ou concernent des situations d'enfants pour lesquels les services sont en demande de guidance.

18 demandes ont été classées sans suite en cours d'année, parce que les enfants n'étaient pas adoptables ou que le département n'était pas en mesure d'établir l'adoptabilité psychosociale de l'enfant et de mener à bien le projet d'adoption.

8 dossiers ont abouti à un placement en vue d'adoption. Il faut noter un retour particulièrement faible cette année de la part des professionnels ayant sollicité ERF.

Les demandes ont émané de :

- 23 Conseils généraux des départements (dont un DOM) pour 34 dossiers ;
- l'ORCAN pour 4 dossiers ;
- 2 OAA pour 3 dossiers ;
- 3 éducatrices de placement ont sollicité ponctuellement ERF, pour information et guidance en lien avec un accompagnement de grands enfants placés au moment de leur acquisition du statut de pupille. Ces demandes attestent de la nécessité d'accompagner les professionnels qui entourent les enfants. Une éducatrice a formulé directement à ERF une demande de recherche de parrains, en l'absence d'interlocuteur sur le terrain pour élaborer un projet de vie (absence de service adoption) ;
- 1 Conseil de famille ;
- 1 demande d'adoption a été formulée par une jeune fille de 17 ans, à quelques mois de sa majorité.

L'amplitude d'âge des enfants va de 2 mois à 17 ans : un tiers des enfants sont des petits (moins de 3 ans), un tiers ont de 3 à 7 ans inclus et les grands de plus de 8 ans représentent le dernier tiers.

> Particularités des enfants

	Particularités médicales	Particularités psychosociales	Cumul ou intrication des deux
En cours de recherche	6	1	2
Adoptés	4	6	1
Classés	10	9	2
Parrainage	0	4	0
Attente de complément*	0	5	3
n = 53	20 (38 %)	25 (47 %)	8 (15 %)

> La référence médicale

La référence médicale d'ERF a été sollicitée pour 8 dossiers d'enfants, en provenance de 7 départements ; soit 50 % de moins de dossiers qu'en 2013, venant en majorité de départements avec lesquels ERF avait déjà travaillé. Les enfants dont le dossier médical a été analysé cette année sont en majorité des nourrissons.

Sur le plan étiologique : 3 enfants sont porteurs d'une maladie génétique, et un d'une maladie métabolique chronique ; 3 sont d'anciens prématurés dont 2 avec des signes moteurs d'IMC ; 2 sont issus d'une grossesse avec prise de toxique (alcool, drogue).

Les signes mis en évidence sont d'ordre neurologique pour 2 d'entre eux, et psychiatrique pour 2. De ce fait, il existe une incertitude sur le développement, notamment intellectuel, pour 5 enfants. Pour un des enfants présentant une pathologie évolutive, ERF est toujours en cours de recherche.

Parmi ces 8 dossiers, 3 adoptions ont été réalisées dans l'année. 2 dossiers, analysés en fin d'année, vont faire l'objet d'une recherche de parents postulants début 2015. 2 autres dossiers n'ont pas pu aboutir à une adoption car les postulants pressentis avaient été apparentés avec d'autres enfants dans l'intervalle. Enfin, pour un dernier dossier, il a été impossible de travailler avec le service Adoption ou le Conseil de famille.

> Les postulants

Au 31 décembre 2014, la file active des postulants ERF comptait 10 projets parentaux, dont 6 activables immédiatement.

Les sorties : 14 projets sont sortis du fichier, parmi lesquels 9 familles qui ont vu aboutir leur adoption dont 5 via ERF et 4 par d'autres voies. Les 5 autres sont des dossiers classés pour cause d'absence d'actualisation, de fin d'agrément ou de modification de la situation personnelle des postulants.

Les entrées : 11 nouveaux projets ont été inscrits au fichier ERF.

Les refus : parmi les 31 dossiers traités par la coordination, 20 ont été refusés. Le taux de refus reste élevé et constant par rapport à l'année 2013 (63 %) et reflète une difficulté – présente depuis quelques années – à identifier sur le terrain des projets parentaux suffisamment ouverts pour répondre aux besoins cumulés des enfants ERF.

> Les adoptions 2014

Si l'on ajoute les adoptions réalisées par les postulants inscrits au fichier ERF, aux adoptions d'enfants pour lesquels le service a été sollicité, un total de 15 enfants ont été adoptés cette année : 9 postulants ERF ont adopté 10 enfants (dont une fratrie), dont 6 via ERF ; 11 enfants ERF ont été adoptés en 2014 (dont 3 fratries), dont 6 via ERF.

Depuis la fin d'année 2013, une attention particulière est accordée au suivi postadoption, systématiquement proposé et laissé au choix de la famille : 9 familles y ont fait appel.

> Constat sur les carences de certains départements en matière d'adoption

Les nombreuses sollicitations de la part de services (ou de Conseils de famille) peu connus d'ERF ont permis de faire certains constats sur l'organisation de l'adoption en France. Les départements les mieux organisés en matière d'adoption des pupilles sont relativement bien connus d'ERF et les collaborations avec le service sont fluides, notre mission étant d'apporter appui et surcroît d'expertise.

Cela se complique avec de nombreux départements qui souhaitent mener des projets d'adoption malgré un dispositif institutionnel défaillant. Des difficultés qui peuvent se révéler insurmontables se posent alors tant du côté d'une évaluation sereine de l'adoptabilité, que d'une bonne préparation de l'enfant, d'une véritable sélection et préparation des postulants que de la mise en œuvre de l'appareil lui-même. Les carences du dispositif sont parfois telles que la tentation est grande pour le département d'attendre d'ERF qu'il se substitue à distance à la totalité des acteurs manquants. Par souci d'économie et dans un contexte de restrictions budgétaires des départements, s'opère ainsi une tentative de glissement d'un dispositif d'appui technique à un dispositif palliatif au travail qu'ils ne sont pas en mesure de mener et dont ERF n'a pas davantage les moyens que ces collectivités.

> Les correspondants et la coordination

49 correspondants ERF couvrent l'ensemble des départements. ERF a accueilli 5 nouveaux correspondants venant étoffer l'accueil des postulants et, dans le même temps, 6 correspondants ont cessé leur activité.

Seuls 33 correspondants (67 %) ont transmis leur bilan d'activité 2014. Ils ont été contactés par 115 familles, les deux tiers étant orientées par les associations départementales d'EFA. 52 familles ont été rencontrées physiquement et 30 ont participé à un groupe d'échange ou à une conférence autour du thème des enfants à besoins spécifiques.

> Les interventions et formations d'ERF

Quatre interventions ont été réalisées dans les associations départementales et quatre formations et interventions ont été assurées en direction des professionnels et étudiants lors de colloque ou formation EFA, au cours d'un colloque d'un Conseil général, ainsi qu'à l'université de Trois-Rivières au Québec. De plus, une action de supervision d'équipe s'est déroulée pour accompagner un parrainage en vue d'adoption pour un enfant de 7 ans, ayant vécu un échec d'adoption.

Enfin, l'Espace Paris Adoption a fait appel à l'éclairage clinique d'ERF sur la situation d'un enfant dans une situation institutionnelle.

> Plaidoyer pour l'adoption nationale

Suite à la publication du *Plaidoyer pour l'adoption nationale* en 2013, l'intense travail de relais de notre discours auprès des politiques et des médias s'est poursuivi en début d'année. Afin d'approfondir l'expertise du groupe en matière de bonnes pratiques de l'adoption, un voyage au Québec a été effectué pour rencontrer nombre d'acteurs du monde de l'adoption et de la protection de l'enfance et d'en rapporter des outils de réflexion et d'action.

3 – ADOPTION INTERNATIONALE

La baisse du nombre des arrivées d'enfants adoptés à l'étranger en 2014 ne fait que confirmer une tendance installée depuis plusieurs années. L'actualité internationale de l'adoption (contrôle approfondi des dossiers en Éthiopie, suspension des nouvelles demandes d'adoption en Colombie pour les enfants de moins de 7 ans, fin des adoptions individuelles en Russie, arrêt des adoptions au Mali, suspension des adoptions en République centrafricaine, suspension de la délivrance des autorisations de sortie du territoire en République démocratique du Congo...) continue de reconfigurer un paysage très mouvant.

3.1 L'actualité de l'adoption internationale



1 069 enfants sont arrivés en France dans le cadre d'une adoption internationale, contre 1 343 en 2013 (- 20 %).

Les enfants sont arrivés de 56 pays, les 10 premiers totalisant 60 % des adoptions contre 66 % l'année précédente.

Le nombre d'adoptions baisse de façon notable dans ce qui constituait jusque-là les principaux pays d'origine : 56 enfants arrivés de Colombie contre 159 en 2012, 52 contre 220 pour l'Éthiopie.

Le Vietnam (re)devient le premier pays d'arrivée des enfants, avec 129 adoptions, dont 112 concernent des enfants porteurs d'une pathologie.

Le deuxième pays (11 % des adoptions) est la Russie (121 adoptions), suivie de la Chine, la Thaïlande et la Colombie. 43 enfants sont arrivés de République centrafricaine, malgré la fermeture de l'adoption en janvier.

Si l'Afrique reste le premier continent d'origine des enfants adoptés en France (397 visas délivrés), on note tout de même une baisse importante du nombre d'adoptions : 397 contre 568 en 2013 et 701 en 2012. La suspension des adoptions en République démocratique du Congo (RDC) et en République centrafricaine (RCA) explique en partie cette chute, l'interdiction pour des non-Maliens d'adopter dans ce pays et la mise en place de la convention de La Haye (CLH) dans d'autres pays accentuent ce mouvement.

L'Asie devient le second continent d'origine des enfants.

Avec 500 adoptions (47 %), les OAA ont accompagné 137 adoptions de moins qu'en 2013. La proportion des démarches individuelles diminue légèrement (31 % contre 33 %). Avec 239 adoptions, l'AFA est intervenue dans 22 % des projets, soit 17 de moins qu'en 2013.

Le nombre d'enfants de moins d'un an représente 7 % des adoptions (8 % en 2013, 12 % en 2012, 22 % en 2011). Ces enfants arrivent principalement du Vietnam et de Tunisie.

La part des enfants de plus de 5 ans représente 35 % des adoptions et concerne 376 enfants (443 en 2013). Les enfants de plus de 7 ans arrivent principalement de Bulgarie, du Cameroun, de Colombie, de Côte d'Ivoire, de Madagascar, des Philippines et de Thaïlande.

Globalement, alors que le message envoyé par les institutions est que les enfants en attente de famille sont plus grands, le nombre de ceux qui sont adoptés par des familles françaises marque un recul au cours des trois dernières années. Cela suggérerait une certaine réticence des familles à l'égard de l'adoption d'enfants grands, à la différence des familles italiennes par exemple. Peut-être se sentent-elles peu ou mal préparées et accompagnées, ou mal informées sur les profils des enfants réellement en attente d'adoption.

Pour autant, une évolution de fond s'accroît, celle de l'adoption d'enfants dits « à besoins spécifiques » : enfants de plus de 5 ans, en fratrie, ou souffrant de pathologies (certains enfants pouvant figurer dans les différentes catégories), soit 63 % des enfants adoptés (677 sur 1 069).

L'adoption dans les pays parties à la convention de La Haye représente 56 % de la totalité des adoptions. La Russie, l'Éthiopie, la Côte d'Ivoire et la RCA n'ont pas ratifié la CLH et représentent 24 % des adoptions internationales.

Directement liée à cette baisse de l'adoption internationale en France et dans le monde, une question reste cependant en suspens. Si les pays d'origine ne confient plus d'enfants à l'adoption internationale parce que des mesures internes de protection de l'enfance sont mises en place et que l'adoption nationale se développe, on ne peut que s'en réjouir. Mais il est à craindre que, dans certains pays n'ayant pas forcément les moyens de les prendre en charge, les enfants privés de famille soient condamnés à vivre en institution jusqu'à leur majorité. Par ailleurs, le regard critique porté sur l'adoption internationale, dans les pays d'origine mais également au niveau international, peut également générer un mouvement de recul de l'adoption comme ultime mesure de protection de l'enfance.

> La Russie



Le traité franco-russe, signé en novembre 2011 par les deux pays, ratifié par la Russie en juillet 2012, et par la France en décembre 2013, est entré en vigueur le 27 décembre 2013. Il exige le passage obligatoire par un organisme agréé, public ou privé (OAA ou AFA), et signe la fin des démarches individuelles. Cette année, 121 enfants russes ont été adoptés en France, et 81 de ces adoptions ont été réalisées par démarche individuelle : la part des démarches individuelles reste encore importante (67 %) mais va peu à peu disparaître.

Il est difficile d'avoir aujourd'hui une vision optimiste de l'adoption en Russie :

- Un certain nombre d'articles de presse font état d'une volonté des Russes de ne plus confier d'enfants à l'adoption internationale, sans que des solutions pérennes pour tous les enfants en attente soient trouvées. Seuls 6 500 enfants sont adoptés chaque année, les autres vivant soit en famille d'accueil soit en institution.
- Certains enfants, apparentés à des couples français et pour lesquels les procédures étaient en cours, ont été adoptés par des Russes.
- Les opérateurs rencontrent de nombreuses difficultés pour s'implanter dans le pays et accompagner les familles françaises.

> La République démocratique du Congo (RDC)



La situation reste bloquée en RDC. En septembre 2013, lorsque les autorités congolaises avaient annoncé la suspension des délivrances des autorisations de sortie du territoire, un délai d'un an avait été indiqué. Si, en juin, quelques enfants ont pu rejoindre leurs familles adoptives, les autres attendent toujours et, parfois, depuis plusieurs années.

Malgré la suspension des délivrances des autorisations de sortie du territoire, les OAA français ont continué à apparenter des enfants à des familles qui ont ainsi « grossi les rangs » de celles déjà en attente : 350 familles sont actuellement concernées.

Il est impossible d'avoir la moindre visibilité sur la suite que les autorités congolaises donneront aux dossiers en cours. Certains enfants ont été restitués à leur « famille d'origine » alors que les jugements d'adoption prononcés étaient définitifs. Pour les autres enfants, les autorités congolaises envisagent de reprendre toutes les procédures afin de vérifier leur adoptabilité. Après avoir rappelé une nouvelle fois, en juin, les risques liés à l'adoption en RDC, EFA se réjouit de la volonté des Congolais de mettre en place des procédures sécurisées, mais déplore la situation de blocage actuelle pour des enfants dont la RDC avait déjà validé les adoptions.

> La République centrafricaine (RCA)



En janvier, compte tenu de la guerre sévissant en RCA, EFA a demandé la suspension des adoptions dans ce pays. S'appuyant, notamment, sur les préconisations du Haut-commissariat aux réfugiés, EFA a toujours soutenu que l'adoption dans un pays en guerre ou victime d'une catastrophe naturelle n'était pas envisageable. Fuyant les zones de conflit, les populations se déplacent beaucoup, générant de nombreuses situations d'enfants isolés pour lesquels il est difficile, voire impossible dans un pays aussi désorganisé, de vérifier l'adoptabilité juridique.

L'État français a décidé de suspendre, jusqu'à nouvel ordre, les nouvelles procédures d'adoption, suspension qui ne s'applique pas aux dossiers enregistrés auprès de la MAI au 17 janvier 2014 (date de l'arrêt). Cela explique qu'en 2014, 43 enfants soient arrivés de ce pays.

> L'Éthiopie



On constate un recul considérable des adoptions en Éthiopie, les autorités éthiopiennes souhaitant trouver des alternatives nationales pour les enfants privés de famille et ne recourir à l'adoption internationale qu'en dernier recours. De plus, certaines régions, et plus particulièrement celles du sud, ne sont pas favorables à l'adoption. Cela se traduit par une forte inertie administrative et un blocage des procédures d'adoption. Par ailleurs, alors que l'Éthiopie confiait, à l'adoption internationale, des enfants grands, seuls des enfants bébés semblent aujourd'hui pouvoir être adoptés.

Cependant, l'Éthiopie n'a pas prononcé de moratoire en matière d'adoption.

3.2 Au sein d'EFA

Dans la mesure de ses moyens (toutes les personnes de l'équipe ayant d'autres responsabilités au sein de la fédération), l'équipe Adoption internationale a poursuivi sa veille des politiques d'adoption internationale des pays d'accueil ainsi que celle des pays d'origine et des organismes internationaux. Des échanges ont lieu avec

différents interlocuteurs français ou étrangers, institutionnels, privés ou associatifs comme le Service social international (SSI), Euradopt (association fédérant 27 agences d'adoption de 12 pays européens), la MAI, l'AFA, les OAA, les APPO...

L'équipe Adoption internationale tente d'apporter aux associations départementales des informations actualisées et répond très régulièrement aux sollicitations des familles.

Elle reste particulièrement vigilante aux risques d'entorses aux démarches éthiques et n'a pas hésité au cours de l'année à faire part à la MAI, dossier à l'appui, des inquiétudes qu'elle avait sur les pratiques de certains OAA.

Claire Tridon transmet, tous les mois, sur la liste interne LIREFA, les nouvelles institutionnelles françaises et étrangères (pays d'origine et pays d'accueil) ainsi qu'une sélection d'articles de la presse internationale, concernant l'adoption.

À la demande des associations départementales, les membres de l'équipe Adoption internationale interviennent dans leurs manifestations. Cela est néanmoins de plus en plus compliqué compte tenu des problèmes de disponibilité de ses membres.

3.3 Les relations avec les acteurs français de l'adoption internationale

> L'Autorité centrale : la Mission pour l'adoption internationale (MAI)

Des échanges réguliers entre EFA et la MAI ont lieu, dans le cadre de rendez-vous spécifiques, par téléphone, ou par courrier plus officiel lorsque cela a semblé nécessaire.

EFA a ainsi été invité à un déjeuner avec le directeur des Français de l'étranger qui souhaitait rencontrer les principaux acteurs de l'adoption internationale pour s'entretenir de la situation actuelle. Nathalie Parent a également été conviée au déjeuner de départ de l'ambassadeur Thierry Frayssé. Ces réunions sont l'occasion, pour EFA, de rencontrer divers acteurs de l'adoption internationale de manière informelle et de pouvoir s'entretenir avec eux. Une réunion a également eu lieu avec la nouvelle ambassadrice, Odile Roussel, afin de lui présenter EFA.

EFA est intervenu à la MAI à l'occasion d'une réunion des professionnels de santé des COCA, et a également présenté à la MAI un dossier complet sur les dysfonctionnements de certains OAA suite aux témoignages d'adhérents. Cela a permis à la MAI de revoir avec les OAA concernés les points litigieux que ce soit au niveau financier ou au niveau de l'accompagnement des familles.

EFA a rencontré l'Autorité centrale vietnamienne et a participé aux journées d'échanges organisées par la MAI avec les Conseils généraux sur le thème « Les relations entre les opérateurs et les Conseils généraux ».

> L'Agence française de l'adoption (AFA)

Aucune réunion formelle n'a eu lieu cette année avec l'AFA, mais de multiples rencontres lors d'autres rendez-vous et des entretiens téléphoniques fréquents ont permis de faire des points réguliers.

EFA a également participé à la Matinale que l'AFA avait organisée sur le Fa'a'mu (adoption traditionnelle en Polynésie).

> Autres acteurs de l'adoption internationale

À sa demande, EFA a rencontré l'ambassadeur du Rwanda qui souhaitait connaître le rôle d'EFA lors de l'évacuation des enfants et du personnel de l'orphelinat Sainte-Agathe en 1994.

EFA est intervenu à la journée des Amis des enfants du monde (AEM) devant les correspondants de l'OAA afin d'échanger avec eux sur l'évolution de l'adoption internationale.

EFA a également participé à la journée de réflexion interne à la fédération française des OAA sur le même sujet.

IV – L'IMPLICATION INSTITUTIONNELLE ET PUBLIQUE D'EFA

EFA est devenu, au fil des années, un interlocuteur de référence et une association ressource pour les professionnels et les organismes impliqués ou préoccupés par l'adoption. Les sollicitations pour des interventions d'EFA lors de colloques, conférences, ou débats se sont multipliées et sont reprises dans l'annexe 2.

1 – LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ADOPTION (CSA)

Le CSA s'est réuni six fois. En janvier, le Conseil est reparti des travaux effectués en 2011 afin de revalider les propositions qui avaient été faites par le groupe de travail et de les soumettre à la ministre de la Famille dans le cadre de la loi Famille.

D'autres sujets ont été abordés tout au long de l'année : relation entre échecs d'adoption et agrément, présentation du rapport de l'ONED sur les pupilles de l'État, adoption simple et adoption plénière, adoption intrafamiliale, études des limites d'âge des postulants mises en place dans les pays d'accueil et les pays d'origine, rapport d'Adeline Gouttenoire et proposition de loi sur le délaissement.

Le CSA a également donné son accord sur les modifications législatives concernant Mayotte.

2 – LE CONSEIL NATIONAL POUR L'ACCÈS AUX ORIGINES PERSONNELLES (CNAOP)



Le Conseil a poursuivi ses travaux sur divers fronts. Plusieurs membres du CNAOP ont été auditionnés dans le cadre du rapport d'Irène Théry, dont le président, le secrétaire général, et la représentante d'EFA. Lors des séances plénières, les membres du Conseil ont également débattu dans ce contexte des questions de filiation et des origines. L'audition d'une représentante des mères de l'ombre a permis d'échanger sur le ressenti de certaines mères de naissance, sur les circonstances dans lesquelles certaines d'entre elles peuvent se trouver au moment de l'accouchement et sur l'intérêt qu'elles peuvent continuer de porter à l'enfant dont elles ont accouché. Sans qu'il soit possible de généraliser à partir de situations individuelles, une meilleure connaissance des mères de naissance est d'autant plus précieuse qu'on note une légère augmentation du nombre de levées de secret par des parents de naissance. L'examen de différentes situations a fait apparaître une fois encore la complexité humaine des dossiers, et permis de continuer d'affiner la qualité des réponses à apporter à ceux qui saisissent le CNAOP. Ainsi, le Conseil a notamment réaffirmé qu'une personne ayant levé le secret ne pouvait pas revenir sur cette décision ; une information plus claire a été publiée sur le site du CNAOP.

La dernière séance du CNAOP avant renouvellement s'est déroulée en octobre en présence de la secrétaire d'État à la Famille, Laurence Rossignol. Lors de cette séance, les chercheurs Michel Duyme et Françoise Perriard ont présenté l'étude qu'ils ont menée, à la demande de la DGCS et du CNAOP, sur les ressentis et le vécu des demandeurs ayant retrouvé un parent de naissance, des parents de naissance ayant été retrouvés et des parents adoptifs. Suite à cette présentation, il a été décidé de rédiger une note d'accompagnement, et un groupe de travail composé de membres du CNAOP et de la DGCS a été mis en place. Le but est que l'étude soit rendue publique en 2015.

Suite au départ à la retraite de Raymond Chabrol, un nouveau secrétaire général a été nommé en décembre, Jean-Pierre Bourely. Un nouveau Conseil devrait être installé au premier semestre de 2015. Au moment où se finalisait le présent rapport, les statistiques 2014 n'étaient toujours pas rendues publiques.

3 – LES RENDEZ-VOUS INSTITUTIONNELS

Un certain nombre de rendez-vous institutionnels ont eu lieu tout au long de l'année mais pour une meilleure lecture, ils sont regroupés dans l'annexe 2 de ce rapport d'activité.

Soulignons le rendez-vous avec la secrétaire d'État à la Famille au cours duquel EFA a pu aborder la nécessité de préparer et d'accompagner les candidats à l'adoption ; celle de disposer pour tous les enfants pupilles de l'État d'un bilan d'adoptabilité devant obligatoirement permettre l'établissement d'un projet de vie pour l'enfant ; la situation des enfants pupilles de l'État sans projet d'adoption, ni projet alternatif.

CONCLUSION

Porteur de nombreux espoirs, le projet de la loi Famille qui aurait pu permettre une réforme de l'adoption a été abandonné. Or la préparation et l'accompagnement des candidats à l'adoption, indispensables pour accueillir dans les meilleures conditions les enfants en besoin d'adoption, restent toujours insuffisants. Il est tout autant nécessaire de permettre aux familles, une fois l'enfant arrivé, de s'appuyer sur les ressources dont elles ont besoin, et c'est dans cet esprit qu'EFA a décidé d'organiser le 3 février 2015 un colloque qui aura pour thème « Quels projets parentaux pour l'adoption aujourd'hui ».

Très conscient de la nécessité d'accompagnement des familles par adoption, le mouvement EFA développe outils, conférences et formations à l'intention des familles. Après avoir réédité le *Guide de l'adoption à l'intention des enseignants*, publié un livre témoignage sur l'adoption d'une fratrie d'enfants grands, en 2015, EFA poursuivra ses efforts pour « outiller » familles et professionnels : publication d'un guide santé et d'un recueil de témoignages, propositions de formations...

La question de l'accouchement sous le secret continue de diviser et d'attiser les passions sans qu'aucune évolution ne soit aujourd'hui envisagée. Une extension du périmètre d'intervention du CNAOP à l'accompagnement de tous les pupilles de l'État, nés sous X ou pas, ainsi que des personnes adoptées à l'étranger n'est pas jugée nécessaire alors que plusieurs associations, dont EFA, plaident en faveur de cet élargissement des missions du CNAOP.

L'étude menée depuis trois ans, par EFA et deux centres de recherche, sur le devenir des adoptés verra son aboutissement en 2015. Ce sera l'occasion au cours de deux jours de colloque de partager les conclusions de cette enquête avec des professionnels internationaux. Parmi les thèmes qui seront abordés, et sur lesquels les premiers résultats de l'étude apportent des éclairages nouveaux : identité ; discrimination ; insertion sociale ; scolarisation ; orientation professionnelle ; accès aux origines ; regards croisés des adoptés, de leurs frères et sœurs, de leurs parents.

EFA poursuit sa mobilisation pour que les enfants en besoin d'adoption puissent avoir une famille prête à les accueillir dans leur singularité. Cela ne semble pas passer, tout au moins dans un avenir proche, par une modification législative mais, peut-être, verrons-nous une évolution des pratiques émanant du « terrain », grâce aux échanges et aux efforts conjugués de certains acteurs professionnels et associatifs...

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES UTILISÉS DANS CE RAPPORT

AD :	Association départementale (EFA)
ADF :	Assemblée des départements de France
AFA :	Agence française de l'adoption
AG :	Assemblée générale
APPO :	Association de parents par pays d'origine
ASE :	Aide sociale à l'enfance
CA :	Conseil d'administration
CAF :	Caisse d'allocations familiales
CASF :	Code de l'action sociale et des familles
CG :	Conseil général
CLH :	Convention de La Haye
CNAF :	Caisse nationale d'allocations familiales
CNAOP :	Conseil national pour l'accès aux origines personnelles
COCA :	Consultation d'orientation et de conseil en adoption
CSA :	Conseil supérieur de l'adoption
DDCS :	Direction départementale de la Cohésion sociale
DGCS :	Direction générale de la Cohésion sociale
EFA :	Enfance & Familles d'Adoption
ERF :	Enfants en recherche de famille
FNADEPAPE :	Fédération nationale des associations départementales d'entraide des pupilles et anciens pupilles de l'État (ou associations départementales d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance)
JRD :	Journée des responsables départementaux (EFA)
MAI :	Mission pour l'adoption internationale
MASF :	Mouvement pour l'adoption sans frontière
OAA :	Organisme autorisé pour l'adoption
ONED :	Observatoire national de l'enfance en danger
ORCA :	Organisation régionale de coordination pour l'adoption
ORCAN :	Organisation régionale de coordination pour l'adoption Normandie
PICRI :	Partenariat Institutions citoyens pour la recherche et l'innovation
RCA :	République centrafricaine
RDC :	République démocratique du Congo
SSI :	Service social international
UDAF :	Union départementale des associations familiales
UNAF :	Union nationale des associations familiales
UFNAFAAM :	Union fédérative nationale des associations des familles d'accueil et d'assistantes maternelles

ANNEXE 1

RÉCAPITULATIF DES INTERVENTIONS DE L'ÉQUIPE FÉDÉRALE

Janvier 2014

19 janvier : Geneviève Miral – EFA 91 – « Les enfants adoptables »

Février 2014

2 février : Céline Boyard – EFA 45 – « Actualité de l'adoption internationale »

7 février : Odile Baubin – EFA 59 – « L'adoption aujourd'hui : des enfants à besoins spécifiques »

7 février : Janice Peyré – EFA 94 – « Accompagner l'accès à l'histoire pré-adoptive et aux origines »

16 février : Nathalie Parent – EFA 53 – « L'adoption internationale »

16 février : Blandine Hamon – EFA 86 – intervention sur la parentalité (conférence et atelier)

16 février : Françoise Toletti – EFA 34 – « Devenir parents par adoption aujourd'hui »

Mars 2014

14 mars : Marie Hélène Theurkauff et Christiane Récapet – EFA 47 – « Actualité de l'adoption internationale »

30 mars : Geneviève Miral – EFA 85 – « L'adoption en 2014 : quels enfants ? Quels parents ? »

Avril 2014

5 avril : Geneviève Miral – EFA 49 – « Donner du sens à l'histoire de nos enfants »

5 avril : Blandine Hamon – EFA 33 – « La question des origines dans la parentalité adoptive »

6 avril : Geneviève Miral – EFA 44 – « Ciel, mes enfants adoptent ! »

11 avril : Marie-Hélène Theurkauff – EFA 21 – « Actualité de l'adoption internationale »

11 avril : Danielle Housset – EFA 59 – « Passé dans l'adoption : hérédité, héritage, transmission »

26 et 27 avril : Blandine Hamon – EFA 69 – ateliers à la parentalité pour les postulants

27 avril : Cécile Boyard, Danielle Housset, Marie-Hélène Theurkauff – EFA 06 – « Adoptions d'aujourd'hui : enfants d'ailleurs, parentalité d'ici »

Mai 2014

3 et 4 mai : Blandine Hamon – EFA 75 – deux journées sur la parentalité adoptive pour les postulants

11 mai : Claire Tridon – EFA 59 – « Adoption et scolarité : pourquoi c'est parfois si compliqué ? »

Juin 2014

14 juin : Céline Boyard – EFA 14 – « L'adoption internationale »

29 juin : Marie-Hélène Theurkauff – EFA 54-55 – « Actualité de l'adoption internationale »

Septembre 2014

28 septembre : Odile Baubin – EFA 91 – « Adoption et Santé : actualités, réalités »

Octobre 2014

11 octobre : Geneviève Miral – EFA 26/07 – « Donner du sens à l'histoire de nos enfants »

11/12/13 octobre : Blandine Hamon – EFA 57 – conférence sur la relation de confiance, ateliers à la parentalité pour les postulants et parents par adoption

Novembre 2014

14 novembre : Janice Peyré et Christophe Chesneau – EFA 44 – Intervention sur les origines

15 novembre : Blandine Hamon et Karine Nivelais – EFA 09 – « Quels parents pour les enfants adoptables aujourd'hui ? »

29 novembre : Geneviève Miral – EFA 35 – « Quels enfants, quels parents ? », intervention centrée sur les enfants à besoins spécifiques

Décembre 2014

13 décembre : Nathalie Parent – EFA 37 – « Ciel, mes enfants adoptent ! »

ANNEXE 2

RÉCAPITULATIF DES INTERVENTIONS ET RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES

Janvier 2014

21 janvier : Nathalie Parent, présidente, rencontre François Fondard, président de l'UNAF, et Guillemette Leneveu, directrice générale de l'UNAF, pour un échange sur les positions des deux mouvements sur la loi famille.

21 janvier : Nathalie Parent, présidente, Marie-José Chaury, directrice, et Mylone Rouanne, membre associé, rencontrent les représentants de l'Arbre vert.

23 janvier : Nathalie Parent, présidente, participe à la séance plénière du CSA.

Février 2014

13 février : Nathalie Parent, présidente, participe à la séance plénière du CSA.

14 février : Nathalie Parent, présidente, Danielle Housset, présidente d'honneur, et Sandrine Dekens, coordinatrice d'ERF, assistent au procès de l'Arche de Zoé.

Mars 2014

1^{er} mars : Odile Baubin, vice-présidente, participe à une réunion de travail et d'échange, organisée par l'UNAF, autour du thème « famille et éducation ».

10 mars : Nathalie Parent, présidente, participe à la rencontre du directeur des Français à l'étranger, Christophe Bouchard, avec les acteurs français de l'adoption (OAA, AFA, associations).

13 mars : Nathalie Parent, présidente, participe à la séance plénière du Conseil supérieur de l'adoption.

18 mars : Janice Peyré, présidente d'honneur et membre du CNAOP, assiste à la remise de la légion d'honneur à Jean-Louis Lerun.

18 mars : Marie-José Chaury, directrice, participe à la réunion de tous les présidents de mouvements de l'UNAF.

21 mars : Blandine Hamon, membre associé, intervient à Louvain (Belgique) à la demande de la clinique de l'Envol sur le thème « Élever son enfant dans la confiance ».

26 mars : Janice Peyré, présidente d'honneur et membre du CNAOP, participe à la séance plénière du CNAOP.

27 mars : Nathalie Parent, présidente, est auditionnée par la commission des Affaires sociales du Sénat.

Avril 2014

1^{er} avril : Odile Baubin, vice-présidente, et Nathalie Parent, présidente, rencontrent le Dr Pérouse de Monclos et son équipe (Consultation Adoption internationale de Sainte-Anne – Paris).

8 avril : Marie-José Chaury, directrice, participe à la journée de formation de Médecins du Monde sur le thème « La parentalité et ses troubles, au nom de l'enfant ».

9 avril : Janice Peyré, présidente d'honneur et membre du CNAOP, participe à la conférence-débat organisée à l'occasion de la présentation du rapport « Filiation, origines, parentalité. Un besoin de réforme » par la commission présidée par Irène Théry.

10 avril : Nathalie Parent, présidente, participe à la séance plénière du CSA.

11 avril : Odile Baubin, vice-présidente, participe à la réunion des professionnels de santé des COCA.

Mai 2014

6 mai : Nathalie Parent, présidente, et Françoise Toletti, administratrice, et Marie-Hélène Theurkauff, membre associé, ont rencontré Thierry Frayssé, chef de la MAI.

17 mai : Geneviève Miral, membre associé, participe à la journée d'étude sur « le Livre de vie de l'enfant en Europe » organisée par l'APFEL (Agir pour la promotion de l'accueil familial en Europe).

Juin 2014

2 juin : Janice Peyré, présidente d'honneur et membre du CNAOP, participe au débat organisé par l'ONED à l'occasion de la présentation du rapport « 40 propositions pour adapter la protection de l'enfance et l'adoption aux réalités d'aujourd'hui ».

10 juin : Danielle Housset, présidente d'honneur, participe à la séance plénière du CSA.

14 et 15 juin : Odile Baubin, vice-présidente, intervient à la journée d'Orchidée Adoption.

Juillet 2014

2 juillet : Janice Peyré, présidente d'honneur et membre du CNAOP, participe à la séance plénière du CNAOP.

3 juillet : Nathalie Parent, présidente, intervient au colloque « L'adoption internationale : enjeux de la parentalité adoptive et vulnérabilité de l'enfant adopté » organisé par la consultation Adoption de l'hôpital Ste Anne.

Septembre 2014

15 septembre : Nathalie Parent, présidente, participe à la rencontre organisée par Thierry Frayssé, chef de la MAI.

25 septembre : Nathalie Parent, présidente, participe à la séance plénière du CSA.

25 septembre : Nathalie Parent, présidente, rencontre l'ambassadeur du Rwanda.

27 et 28 septembre : Nathalie Parent, présidente, et Céline Boyard, administratrice, interviennent au colloque « Dans quelle mesure l'adoption fait-elle filiation ? » organisé par l'association lacanienne internationale.

29 septembre : Nathalie Parent, présidente, participe à la réunion à la MAI avec l'Autorité centrale vietnamienne.

Octobre 2014

1^{er} octobre : Nathalie Parent, présidente, et Janice Peyré, présidente d'honneur, participent au séminaire de travail organisé par l'AFA.

11 octobre : Nathalie Parent, présidente, participe à la journée nationale de l'OAA Les Amis des enfants du monde (AEM).

29 octobre : Janice Peyré, présidente d'honneur et membre du CNAOP, participe à la séance plénière du CNAOP.

Novembre 2014

5 novembre : Nathalie Parent, présidente, rencontre Odile Roussel, ambassadrice de la MAI.

5 novembre : Odile Baubin, vice-présidente, et Nathalie Parent, présidente, rencontrent Laurence Rossignol, secrétaire d'État à la famille.

6 novembre : Nathalie Parent, présidente, intervient à la journée de formation Adoption de l'École nationale de magistrature.

6 novembre : Nathalie Parent, présidente, Karine Nivelais, référente ERF, et Marie-José Chaury, directrice, rencontrent la Direction générale de la Cohésion sociale (DGCS).

15 novembre : Nathalie Parent, présidente, intervient à la journée de réflexion interne de la fédération des OAA.

18 novembre : Nathalie Parent, présidente, et Françoise Toletti, chargée de l'accompagnement des familles, participent à la journée d'échanges organisée par la MAI avec les Conseils généraux sur le thème « Les relations entre les opérateurs et les Conseils généraux ».

20 novembre : Nathalie Parent, est auditionnée au Sénat sur la proposition de loi parlementaire sur la protection de l'enfance.

29 novembre : Françoise Toletti, chargée de l'accompagnement des familles, intervient au Conseil général de l'Aude dans le cadre d'une réunion sur le thème « Familles par adoption : vivre sous le regard social ».

Décembre 2014

2 décembre : Danielle Housset, présidente d'honneur, participe à la séance plénière du CSA.

4 décembre : Marie-José Chaury, directrice, participe à la Matinale de l'AFA.

20 décembre : Nathalie Parent, présidente, assiste à la remise de la médaille de la Famille au Palais de l'Élysée.

Organisation des équipes fédérales 2014

Élus : décisions en CA

Membres associés : participation CA élargi

Personnes ressources : participation équipes et commissions

Support technique du personnel salarié de la fédération

BUREAU

Nathalie Parent, présidente
Odile Baubin, vice-présidente
Mathilde Chédru, trésorière
Francis Sala, secrétaire général

LES ÉQUIPES THÉMATIQUES

- Réflexion sur les grands sujets relatifs à l'adoption
- Suivi et participation à l'action des institutions et acteurs du monde de l'adoption

COMMISSIONS TRANSVERSALES

- gestion administrative et fonctionnement de la fédération
- soutien technique aux équipes thématiques

ADOPTION NATIONALE

ERF, enfance délaissée
Karine Nivelais, référente
Odile Baubin
Geneviève Miral

Conseil de famille, commission d'agrément
Anne-Marie Quantinet
Danielle Housset
Françoise Hot

ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

- Accueil et accompagnement des postulants
- accompagnement des familles
- ligne d'écoute nationale
- Formation, intervention dans les AD

Françoise Toletti, référente

Blandine Hamon, Audyl de Courcelles

Anne Royal, Katia Balster, Elisabeth Maillot,

Danielle Le Négaret, Mylone Rouanne, Claire Lecuir (EFA 31),

Mireille Chatelard (EFA 33), Sylvine Venetz

SANTÉ VIE DE L'ENFANT

- dossier COCA
- livret santé
- interventions en AD

Odile Baubin, référente

Philippe Badin (EFA 03), Marie-Laure Heim (EFA 57), Pierre Célestin (EFA 78), Nicole Eliott, Didier Letscher (EFA54), Françoise Monceaux (EFA45), Catherine Courrier (EFA 54), Gwenola Rideau (EFA05)

SCOLARITÉ

- enquête « adolescence, adoption et orientation »
- interventions AD thématiques
- Guide scolarité

Claire Tridon, référente

Janice Peyré
Hélène Kahn

Denise Fichcott (EFA 30), Jean-Georges Antoni (EFA 51), Véronique Stephan, Brigitte Forgeot, Jean-Louis Auduc, Christine Judek (EFA 60)

FINANCES

Suivi comptable et budgétaire, dons

Mécénat, sponsoring

Mathilde Chédru, trésorière
Anne-Marie Quantinet, adjointe

Gisèle Pajot, référente
Céline Boyard
Isabelle Heym

Autres membres : Francis Sala, Nathalie Parent

SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL

Francis Sala, Éric Losego

VIE DU MOUVEMENT

- Relations AD / fédé (interventions AD, liens entre les AD, réponses questions et besoins)
- Communication interne : site privé, LIREFA

Francis Sala, Éric Losego, Hélène Kahn

COMMUNICATION EXTERNE

Relations presse, plan communication

Éditions, publications

Site public

Listes de discussion et forum public

Nathalie Parent

Geneviève Miral

Janice Peyré, Geneviève Miral, Martine Lombard

Personnes ressources

PÔLE JURIDIQUE

Statut, règlement intérieur, charte

Actualité législative et réglementaire
Questions des AD

Droits sociaux

Gisèle Pajot, Céline Boyard, Jean-Georges Antoni (EFA 51)

Céline Boyard, référente

Danielle Housset, Pascale Salvage, Jean-François Goujon-Fischer (EFA54/55)

Katia Balster

FORMATIONS

- Internes et externes
- Définition, mise en œuvre et suivi du programme

Nathalie Parent, Odile Baubin, Karine Nivelais, Françoise Toletti

ÉQUIPES PONCTUELLES

Congrès et colloques

Élus, membres associés, personnes ressources

Enfance & Familles d'Adoption

221 rue La Fayette
75010 Paris

Tel : 01 40 05 57 70

Contact : secretariat.federation@adoptionefa.org

Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique
Organisme de formation professionnelle

www.adoptionefa.org

